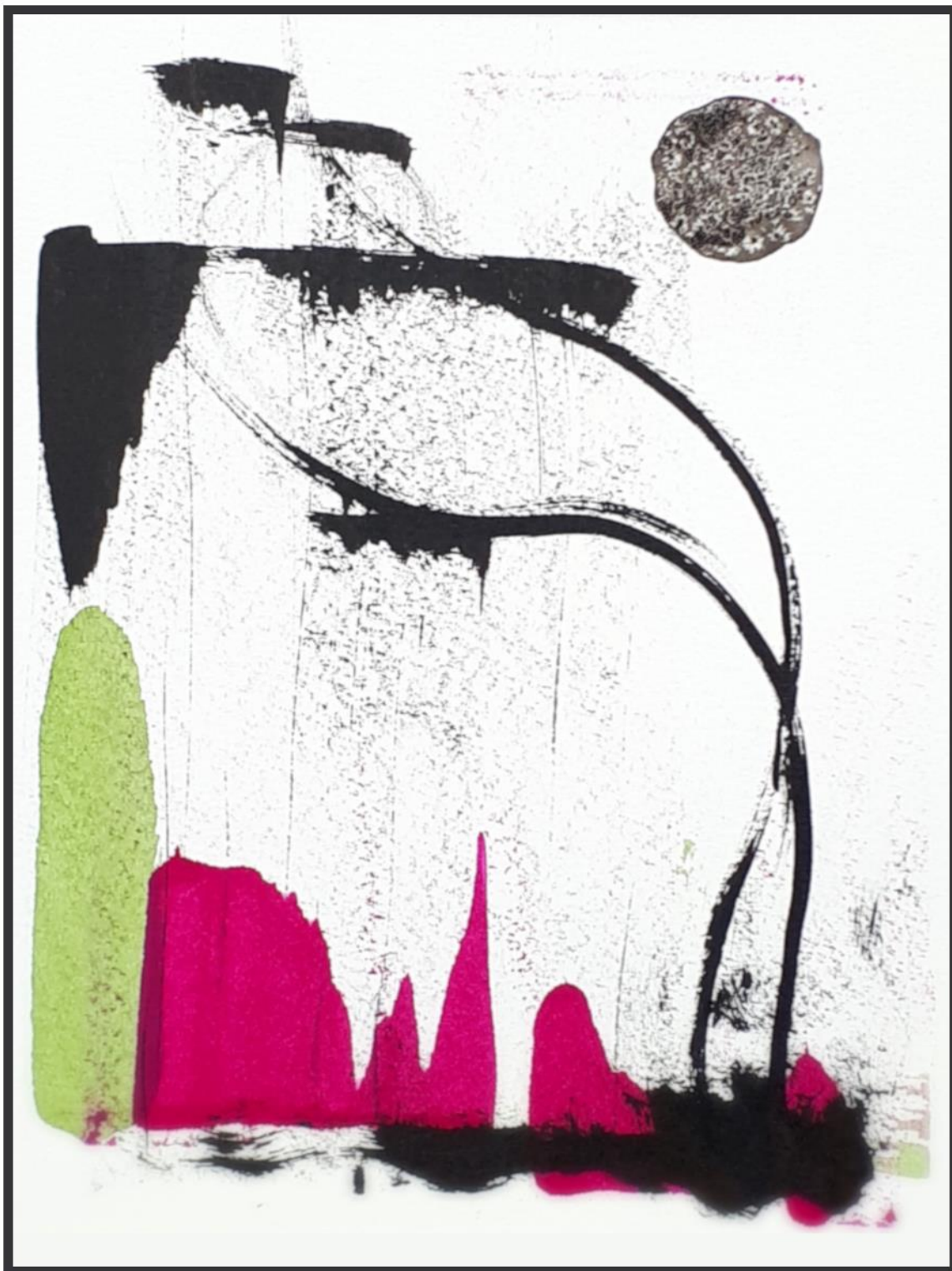


DROITS-ACCÈS DE L'OUTAOUAIS



RAPPORT ANNUEL 2019

CAHIER DE LA 30E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Trouvez les symboles suivants (☺ ♀ ♂) pour gagner un prix de présence.

Orientation et approbation :	Conseil d'administration du 15 mai 2019
Rédaction et conception :	Émilie COUTURE-GLASSCO, Alexandre MÉTRAS, Rebecca LABELLE, Audrey LEVESQUE, Anne-Charlotte FAULLE, Jessica PICHÉ
Conseils :	Jean-Daniel JACOB
Mise en page et correction :	Émilie COUTURE-GLASSCO, Alexandre MÉTRAS, Jean-Daniel JACOB, Rebecca LABELLE
Page couverture :	« Turbulence ». Toile réalisée par un participant du Boulev'Art-de-la-Valée

Dépôt au Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) ainsi qu'à l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et à la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO).

DAO 2019 ©

Table des matières

Mot du président	7
Ordre du Jour de l'AGA 2019	9
Procès-Verbal de l'AGA 2018.....	11
Rapport annuel des activités	21
Profil statistique des démarches réalisées dans la dernière année.....	21
Démarches individuelles	22
Provenance des demandes/référence.....	23
Répartition des demandes sur le territoire.....	24
Types d'intervention individuelle	25
Démarches collectives et systémiques	30
Comités de travail	31
Comité relocalisation/entretien	31
Comité forum/observatoire	33
Comité P.38-001 illustrée	34
Comité autofinancement	35
Comité mécanismes d'exception (AGIDD-SMQ).....	36
Comité politique.....	36
Vie associative	36
Comité VIA.....	36
Cafés-échanges	37
Activités pour les membres.....	38
Présences médiatiques.....	39
Représentations et collaborations.....	40
Collaborations avec la Direction des programmes santé mentale et dépendances du CISSSO	40
AGIDD-SMQ.....	41
TROCAO	41
Programme pro bono.....	41
Programme d'accompagnement justice-santé mentale (PAJ-SM).....	42
Projet ReprésentACTION Outaouais.....	43
Ateliers sur la gestion autonome des médicaments (GAM).....	44

Activités de mobilisation	45
Comité Mob de l'AGIDD	45
Activités de mobilisation pour le communautaire	45
Formation continue de l'équipe.....	45
Formations et promotion en défense de droits.....	47
Autres réalisations de l'équipe de travail et du conseil d'administration.....	49
Le conseil d'administration et l'équipe de travail.....	50
Composition du conseil d'administration	50
Présentation des membres du conseil d'administration (en date du 31 mars 2019).....	50
Sièges en élection.....	51
Remerciements.....	51
Présentation des stagiaires	53
Présentation des bénévoles.....	53
Coup de chapeau à nos meilleurs alliés.....	55
Objectifs pour la prochaine année.....	55
Preuve de convocation publique	57

Mot du président

Cher(ère)s membres,

C'est avec énormément de reconnaissance que je souhaite souligner le travail exemplaire ayant été accompli par l'équipe de la permanence au cours des 12 derniers mois. Cette année, l'équipe a su s'adapter à un nouvel environnement de travail et développer de nouveaux liens au sein de la communauté. En effet, l'année a été marquée par le déménagement de l'organisme au 17, rue Jeanne-D'Arc, dans le secteur Hull. Grâce au travail d'Émilie, Alexandre, Audrey et Rebecca, DAO continue d'être une ressource indispensable pour les utilisateurs de services en matière de droits et santé mentale. Il est aussi important de souligner la portée nationale/internationale des travaux de l'équipe suite au *Forum sur l'état des droits et santé mentale*, par l'entremise, entre autres, de la publication des actes de forums disponible sur les sites web de DAO et du journal APORIA. C'est donc avec humilité et surtout beaucoup de fierté que je remercie l'équipe pour le travail accompli au cours de la dernière année.

Je souhaite souligner, encore une fois cette année, mon immense privilège de travailler avec un Conseil d'administration dont l'implication au sein de l'organisme est hors pair. Je me compte chanceux de travailler avec une si belle équipe.

Il est également important de souligner le départ et l'arrivée de certaines personnes importantes au sein de l'organisme. Alain Gibril-Irakiza, Hélène Bellemare, Ginette Primeau, Isabelle Jacques et Karl Claude, ont quitté leurs postes en tant qu'administrateurs, laissant un vide à combler qui sera difficilement remplaçable. Malgré ces départs, notre équipe a su compter sur l'implication de membres engagés pour assurer la relève. En effet, nous avons eu la chance d'accueillir Lia Tran Quang et Alain Rouette comme administrateur au Conseil d'administration.

De plus, tout récemment, Morènikè Idji, une de nouvelle conseillère, s'est joint à l'équipe pour la prochaine année.

Finalement, je suis très content de vous présenter notre rapport d'activités et espérons que vous partagez mon enthousiasme au regard des succès que nous avons accomplis.

Solidairement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Daniel Jacob', written in a cursive style.

Jean Daniel Jacob
Président

Ordre du Jour de l'AGA 2019

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle 2019

de Droits-Accès de l'Outaouais

Mercredi 05 juin 2019 à 18 h

Au 17 rue Jeanne d'Arc, Gatineau

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Présentation des membres du conseil d'administration de 2018-2019
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2018
6. Présentation et réception du rapport de l'auditeur indépendant au 31 mars 2019
7. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2019-2020
8. Proposition de changements aux règlements généraux
9. Présentation et adoption du rapport annuel d'activités
10. Présentation des lignes directrices du plan d'action
11. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
12. Mise en nomination et présentation des candidats-tes à l'élection du conseil

— PAUSE DE 15 MINUTES —

13. Élection des membres du conseil d'administration pour 2019-2020
14. Souhait de l'assemblée
15. Levée de l'assemblée

Procès-Verbal de l'AGA 2018

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2017-2018

de Droits-Accès de l'Outaouais

Tenue le lundi 4 juin 2018, à 18h,

Au LAB,

48, rue Frontenac, Gatineau (Québec)

MEMBRES PRÉSENTS :

Lise Émard,
François Pénez
Jean-Daniel Jacob
Hélène Bellemare
Lia Tran Quang
Marie-France Sauvageau
Christine Nadeau
William Desrochers
Ginette Primeau
Karl Claude

NON-MEMBRES PRÉSENTS :

Geneviève Nault
Émilie Couture-Glassco
Rebecca Labelle
Alexandre Métras
Mirane Nouh Omar
Yves Séguin
Audrey Lévesque
Sophie Lafleur
Henri Morrissette

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Il est 18 h 00 et le président, Jean-Daniel Jacob, ouvre l'assemblée, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et vérifie le quorum.

Il remercie le conseil d'administration et la permanence pour l'implication et la mise en œuvre de tous les projets ayant eu cours en 2017-2018.

2- PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2017-2018

Jean-Daniel Jacob présente les membres du conseil d'administration et livre son message à l'assemblée. Il souligne les principales réalisations du conseil d'administration durant la dernière année et remercie les membres pour leur engagement remarquable. Il souligne l'implication des membres du conseil d'administration qui ont quitté leur fonction au courant de la dernière année, soit Radney Jean-Claude et Antoine Moise. Le président ajoute que tout dernièrement, deux autres membres ont démissionné, soit Isabelle Jacques et Jean-René Boulianne. Il souligne également le départ d'une employée qui a quitté ses fonctions de conseillère à Droits-Accès après 4 ans d'implication, soit Mirane Nouh Omar. Au 31 mars 2018, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

Monsieur Jean-Daniel Jacob, président
Monsieur François Pézès, vice-président
Monsieur Karl Claude, trésorier
Madame Christine Nadeau, secrétaire
Monsieur Alain-Gibril Irakiza, administrateur
Madame Isabelle Jacques, administratrice
Madame Lise Émard, administratrice
Monsieur Jean-René Bouliane, administrateur
Un poste vacant au 31 mars 2018

3- NOMINATION D'UN-E PRÉSIDENT-E ET D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean-Daniel Jacob suggère monsieur Yves Séguin et madame Rebecca Labelle respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Christine Nadeau
Appuyé par William Desrochers

Que monsieur Yves Séguin agisse comme président d'assemblée.

Il est proposé par Jean-Daniel Jacob
Appuyé par Hélène Bellemare

Que madame Rebecca Labelle agisse comme secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

4- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de l'assemblée explique brièvement son rôle durant l'assemblée. Il fait la lecture de l'ordre du jour et demande à l'assemblée de procéder sans plus tarder à l'adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Christine Nadeau
Appuyé par Jean Daniel Jacob

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 05 JUIN 2017

Le président d'assemblée, Yves Séguin, accorde le temps nécessaire à une brève lecture du procès-verbal. L'assemblée n'a pas de question ni de correctifs à apporter suite à la lecture du procès-verbal.

Il est proposé par Jean Daniel Jacob
Appuyé par Christine Nadeau

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2016-2017 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

– Le vice-président, monsieur François Pénzes se joint à l'assemblée, il est 18h17.

6- PRÉSENTATION ET RÉCEPTION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 MARS 2018

Madame Danielle Boulay, auditrice pour la firme Jacques Trudel, présente le rapport de l'auditeur indépendant et explique les états financiers à l'assemblée. Madame Boulay souligne l'excellente position financière de Droits-Accès de l'Outaouais malgré l'achat de la nouvelle bâtisse. Elle souligne également la bonne gestion des finances par le conseil

d'administration. Jean Daniel Jacob, président et Danielle Boulay, répondent aux questions plus pointilleuses de l'assemblée. L'assemblée se dit satisfaite des informations soumises.

7- NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2018-2019

Les membres de DAO attendent que madame Boulay quitte l'assemblée pour poursuivre.

Monsieur Jean Daniel Jacob propose la reconduction de la même firme, soit Jacques Trudel, pour l'audit des états financiers de la prochaine année.

Il est proposé par Jean Daniel Jacob
Appuyé par Christine Nadeau

Que la firme Jacques Trudel soit reconduite dans ses fonctions pour l'année 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité.

8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Émilie Couture-Glassco, coordonnatrice, introduit la présentation du rapport annuel et présente l'équipe de travail. Elle tient aussi à remercier le président du CA ainsi que les autres membres du conseil pour leur implication exceptionnelle sur divers comités et projets au courant de l'année 2017-2018. Elle invite chacun des membres de la permanence ainsi que le président à présenter les points saillants du rapport annuel. Les statistiques des démarches individuelles, le suivi d'une démarche systémique, les différents comités de l'organisme, la vie associative, les actions politiques et les formations sont les grands thèmes abordés dans la présentation du rapport annuel. Tout au long de la présentation, les membres présents sont libres de prendre la parole afin de poser des questions sur les sujets abordés dans le rapport annuel. La permanence répond aux questions des participants et prend note des commentaires émis. L'assemblée est informée du fait que les personnes présentes peuvent suivre les exposés successifs dans les exemplaires du rapport annuel qui leur ont été distribués à leur arrivée.

Il est proposé par William Desrochers
Appuyé par Lise Émard

Que le rapport annuel d'activités soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

9- PRÉSENTATION DES LIGNES DIRECTRICES DU PLAN D'ACTION

La coordination présente les grandes lignes directrices du plan d'action de la prochaine année. Les grands objectifs sont les suivants :

- Promouvoir la vie démocratique : la coordonnatrice rappelle que l'année dernière, l'organisme souhaitait promouvoir la vie associative en favorisant une plus grande participation des membres aux activités de l'organisme. Cette année, Droits-Accès souhaite engager les membres qui le souhaitent dans des activités de consultation et réflexion, sur les orientations de l'organisme ainsi que les enjeux de défense des droits et de santé mentale. Un comité politique sera mis sur pied pour répondre à cet objectif.
- Prendre position publiquement sur les enjeux de droits et santé mentale : la coordonnatrice mentionne que Droits-Accès va continuer à répondre aux demandes médiatiques lorsqu'elles concernent notre mission. Toutefois, l'organisme souhaite être plus proactif, en entamant notamment un processus de réflexion sur une stratégie qui permettrait de faire passer des messages clés dans l'espace médiatique.
- Promouvoir nos formations : la coordonnatrice explique que dans la dernière année, l'équipe a actualisé et donné des formations qui étaient offertes auparavant, mais qui n'avaient pas été livrées depuis 2013. La formation *P-38 : son application et ses dérives* et la formation *Droits et recours en santé mentale* ont donc été offertes à divers intervenants dans la dernière année. Cette année, nous souhaitons offrir davantage de formations destinées à nos membres ou aux personnes rejointes par notre mission. L'objectif est donc d'offrir la formation *Comment devenir son propre défenseur ?* et *Droits et recours pour les ados*. Elle mentionne que malgré la pertinence d'offrir des formations, Droits-Accès est tout de même limité par les ressources humaines que demande la livraison de telles formations.

Le président, Jean Daniel Jacob, fait la proposition que l'assemblée mandate le conseil d'administration pour revoir certains points de nos règlements généraux au courant de la prochaine année. Un premier élément serait de réfléchir au nombre de membres présents sur le conseil d'administration, qui est de 9 en ce moment. Il mentionne qu'il est parfois difficile de combler les 9 sièges et ainsi d'obtenir le quorum. Il propose que le conseil d'administration considère la possibilité de réduire ce nombre à 7. Un autre élément à corriger dans les règlements généraux serait la nomination de nouveaux membres entre deux assemblées générales de manière à ce qu'elle soit conforme à la loi sur les compagnies.

Les membres sont en accord avec les lignes directrices énoncées. Il y a des échanges concernant les sujets exposés, mais pas de questions ni de changement à apporter.

10- NOMINATION D'UN-E PRÉSIDENT-E ET D'UN-E SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

L'assemblée propose monsieur Yves Séguin et madame Rebecca Labelle respectivement à titre de président et secrétaire d'élection.

Il est proposé par Jean Daniel Jacob

Appuyé par François Pénzes

Que monsieur Yves Séguin et madame Rebecca Labelle agissent respectivement comme président et secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

11- MISE EN NOMINATION ET PRÉSENTATION DES CANDIDAT-E-S À L'ÉLECTION DU CONSEIL

Le président d'élection, Yves Séguin, fait remarquer à l'assemblée qu'il y a une coquille dans la date de réélection du membre Jean Daniel Jacob dans le rapport annuel. Nous devrions lire 2018 plutôt que 2019. L'équipe s'engage à modifier l'erreur.

Le président d'élection poursuit la lecture de la liste des administrateurs-trices dont le mandat est échu, soit monsieur Jean Daniel Jacob, madame Lise Émard, et madame Christine Nadeau. À ces postes en élection s'ajoute le poste de madame Isabelle Jacques qui a démissionné en mai 2018, le poste de Monsieur Jean-René Boulianne qui a démissionné en avril 2018, ainsi qu'un poste qui était demeuré vacant. Il explique que parmi les sièges en élection, quatre (4) sont destinés aux membres majoritaires et deux (2), aux membres sympathisants.

Par catégorie de membres, en commençant par les membres majoritaires, le président d'élection inscrit les mises en nomination des candidats-es et vérifie auprès de chaque personne en nomination, si elles acceptent leur mise en candidature.

MEMBRES MAJORITAIRES

Il est proposé par Hélène Bellemare

Appuyé par Jean-Daniel Jacob

Que Ginette Primeau soit mise en candidature en tant que membre majoritaire.

Madame Ginette Primeau accepte sa mise en candidature.

Il est proposé par Christine Nadeau

Appuyé par François Pénzes

Que Lise Émard soit mise en candidature en tant que membre majoritaire.

Madame Lise Émard accepte sa mise en candidature.

Il y a deux postes à combler et aucun membre présent ne souhaite se présenter. Le président d'élection explique la loi sur les compagnies qui énonce que les postes qui demeurent vacants suite à l'assemblée générale annuelle ne peuvent être pourvus en cours d'année.

Un administrateur évoque la possibilité que des personnes qui sont non membres, mais qui ont rempli une demande en début d'assemblée puissent être considérées dans la mise en candidature.

Le président rappelle que l'assemblée est souveraine et que si les membres le souhaitent, ces candidatures peuvent être considérées. Il s'adresse donc à l'assemblée et demande s'il y a des personnes non membres qui désirent faire partie du conseil d'administration.

Madame Lia Than Quang, qui a rempli une demande de membriété à son arrivée, nomme son désir d'implication auprès de Droits-Accès et son souhait de faire partie du conseil d'administration. Les membres proposent une dérogation aux règlements généraux afin de permettre l'adhésion immédiate de Madame Lia Than Quang comme membre de Droits-Accès.

Il est proposé par François Pénzes

Appuyé par Hélène Bellemare

Que l'assemblée générale annuelle de Droits-Accès de l'Outaouais accepte madame Lia Tran Quang au titre de membre majoritaire.

Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par François Pénzes

Appuyé par Karl Claude

Que Lia Tran Quang soit mise en candidature en tant que membre majoritaire.

Madame Lia Tran Quang accepte sa mise en candidature.

Il est proposé par Christine Nadeau
Appuyé par François Pénez

Que Hélène Bellemare soit mise en candidature en tant que membre majoritaire.

Hélène Bellemare accepte sa mise en candidature.

MEMBRES SYMPHATISANTS

Il est proposé par Jean Daniel Jacob
Appuyé par Marie-France Sauvageau

Que Christine Nadeau soit mise en candidature en tant que membre sympathisant.

Christine Nadeau accepte sa mise en candidature.

Il est proposé par Christine Nadeau
Appuyé par François Pénez

Que Jean Daniel Jacob soit mis en candidature en tant que membre sympathisant.

Jean Daniel Jacob accepte sa mise en candidature.

12- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2017-2018

Monsieur Yves Séguin déclare qu'il n'y aura pas des élections pour les sièges réservés aux membres majoritaires, puisqu'il y a quatre (4) candidats qui se présentent et quatre (4) sièges à combler.

Monsieur Yves Séguin déclare qu'il n'y aura pas d'élection pour les sièges réservés aux membres sympathisants, puisque le nombre de candidats-es est égal à celui des postes vacants. Les membres mis en candidature sont donc tous élus-es par acclamation.

Les administrateurs-trices du conseil d'administration pour l'année 2018-2019 se lèvent et sont applaudis-es par l'assemblée. Le président d'élection invite chacun des membres du conseil à se présenter devant l'assemblée et à faire une brève description de leur intérêt pour l'organisme.

Tous les postes du conseil d'administration sont pourvus pour l'année 2018-2019.

Le nouveau conseil d'administration pour 2018-2019 est donc composé de :

Monsieur Jean Daniel Jacob
Monsieur Karl Claude
Madame Ginette Primeau
Monsieur Alain-Gibril Irakiza
Madame Lise Émard
Madame Christine Nadeau
Monsieur François Péntzes
Madame Hélène Bellemare
Madame Lia Tran Quang

13- SOUHAITS DE L'ASSEMBLÉE

Le président d'assemblée encourage la révision des règlements généraux, car il remarque des incongruités dans les points concernant les restrictions éthiques dans l'intégration de nouveaux membres au conseil d'administration.

Geneviève Nault souligne le bon travail de l'équipe et du CA pour les réalisations 2017-2018 et espère voir Droits-Accès rayonner davantage dans la région.

14- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19h40 et Jean Daniel Jacob propose la levée de l'assemblée.



Yves Séguin, président



Rebecca Labelle, secrétaire

Rapport annuel des activités

Profil statistique des démarches réalisées dans la dernière année

Cette année, nous avons revu la manière de comptabiliser les interventions individuelles effectuées afin de présenter un portrait plus précis de la teneur des démarches qui sont menées par les conseillers auprès des usagers au quotidien. Jusqu'à la dernière année, nous présentions le nombre d'info-orientations ainsi que le nombre d'accompagnements longue durée. Les info-orientations se référaient aux rencontres de moins de trois heures où l'utilisateur recevait de l'information en matière de droits ou de recours ainsi qu'une aide ponctuelle. Les accompagnements de longue durée représentaient une série de rencontres au fil desquelles les usagers, avec le support de nos conseillers, en venaient à mieux comprendre leur situation pour éventuellement faire valoir leurs droits. Le total des info-orientations et des accompagnements longue durée était réparti dans les divers domaines de droits dans lesquels nous intervenions.

Les limites de cette façon de comptabiliser les statistiques étaient que nous n'avions pas un portrait du type et de la fréquence des interventions effectuées auprès des personnes faisant appel à nos services. De plus, nous n'avions pas un portrait réel du nombre de personnes aidées au courant de l'année puisqu'une personne auprès de qui nous intervenions à plusieurs reprises, sans que son dossier soit considéré comme un accompagnement longue durée, était considéré comme une nouvelle personne à chaque fois. Enfin, il nous apparaissait peu important de distinguer les interventions de moins de trois heures à celles qui étaient plus longues puisque cette distinction n'indique rien sur la teneur de la démarche et les actions entreprises. En d'autres mots, une véritable démarche de défense de droit pouvait s'insérer dans les infos-orientations et dépasser largement la simple information donnée ou l'aiguillage vers d'autres ressources.

En raison de ce changement dans la prise de statistiques, vous remarquerez que le nombre de personnes aidées a considérablement diminué depuis l'année passée. Il est à noter que cela n'est pas le reflet d'une réelle diminution dans les interventions effectuées ou dans le nombre de personnes rejointes, mais découle plutôt d'une volonté d'illustrer un portrait plus précis de notre travail. Le travail effectué auprès de la population se reflète davantage dans les statistiques sur les interventions. Nous ne serons donc pas en mesure de comparer nos données avec celles des années précédentes et ainsi mettre en lumière, par le biais de nos statistiques, des nouvelles tendances. Toutefois, cette comparaison sera possible dès l'année prochaine et pour les années subséquentes où nous pourrons constater les demandes d'aide et les interventions effectuées. Nous sommes confiants que cette manière de comptabiliser les statistiques nous permettra de faire des analyses plus justes des différents phénomènes observés et des interventions effectuées dans le cadre de notre pratique.

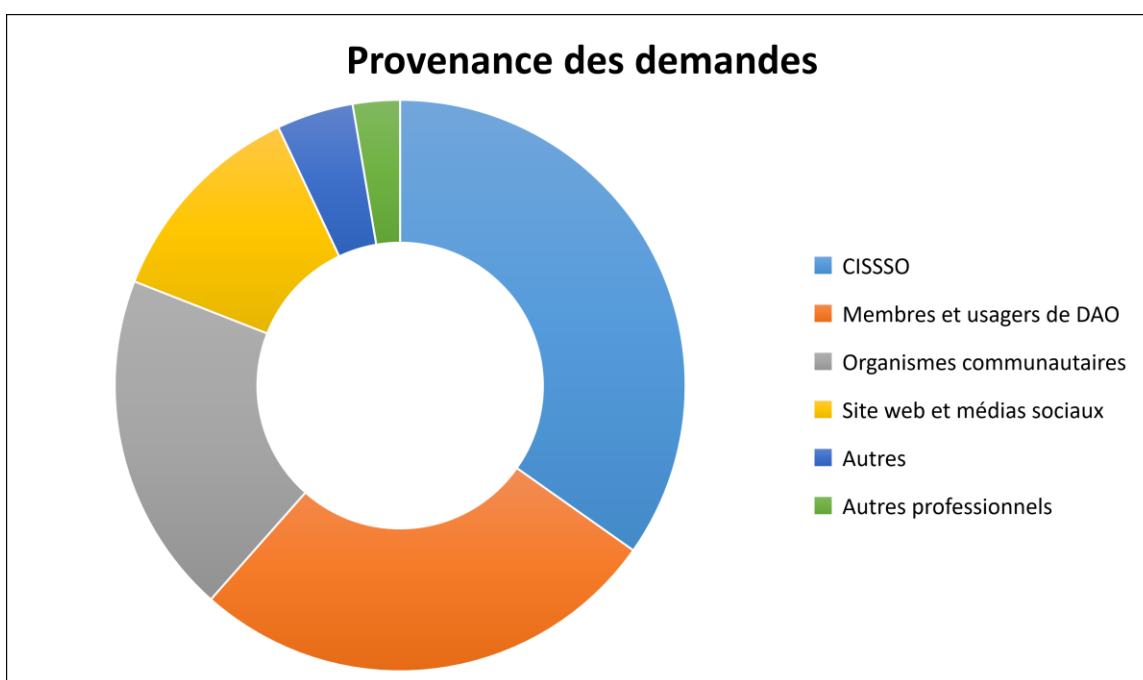
Démarches individuelles

Cette année, nous avons mené des démarches individuelles de défense de droits auprès de 299 personnes, dont 285 qui présentaient des nouvelles demandes d'aide. Les démarches individuelles représentent une série de rencontres entre nos conseillers et les usagers de Droits-Accès de l'Outaouais. Les démarches de type individuel représentent la plus grande partie de nos interventions dans la communauté. Bien qu'elles occupent une part importante de nos ressources et qu'elles sont déterminantes dans le parcours de vie des personnes que l'on accompagne pour résoudre des problèmes vécus, celles-ci représentent du travail « en aval » ; elles répondent bien souvent à des abus en matière de droit sans nécessairement s'attaquer à la cause la plus importante des difficultés vécues. C'est pourquoi, dans les années à venir, Droits-Accès de l'Outaouais espère toujours accorder une place croissante aux démarches de type systémique, sans toutefois délaisser les accompagnements individuels. Rappelons toutefois que ce sont les démarches individuelles qui nous permettent d'identifier les causes systémiques des abus de droits auprès des personnes fragilisées par un problème de santé mentale et saisir l'ampleur des conséquences que ceux-ci ont sur les personnes.

Voici le portrait statistique des demandes d'aide pour l'année 2018-2019 :

Provenance des demandes/référence

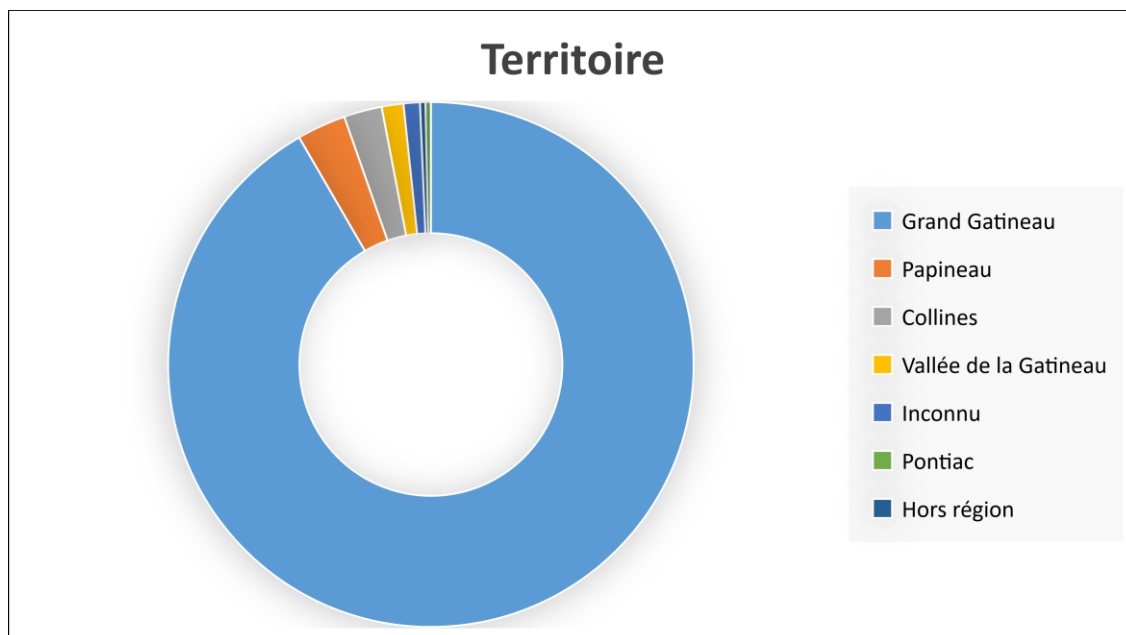
Les statistiques recueillies au courant de l'année nous démontrent que la majorité des demandes d'aides est référée par les professionnels du Réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. Bien que notre méthode de collectes de donnée diffère cette année, la proportion des demandes d'aide venant du CISSSO semble avoir doublé depuis l'an dernier (17% en 2017-2018 versus 35% en 2018-2019, ce qui pourrait soutenir notre hypothèse selon laquelle il se crée une forme de déversement des responsabilités du réseau vers le communautaire depuis la réforme de 2015. On remarque d'autant plus qu'une grande partie des références se font par bouche-à-oreille. Il s'agit ici de citoyens ayant été référé par un membre ou usager de l'organisme ou quelqu'un qui a déjà reçu notre accompagnement qui fait de nouveau appel à nos services.



Provenances des demandes	# de demandes	% des demandes
CISSSO	104	34.8%
Membres et usagers de DAO	80	26.8%
Organismes communautaires	58	19.4%
Site web et médias sociaux	36	12.0%
Autres professionnels	8	2.7%
Autre	13	4.3%
Total	299	100.0 %

Répartition des demandes sur le territoire

Bien que Droits-Accès de l’Outaouais ait un mandat à portée régionale, la grande majorité de nos interventions sont concentrées dans la ville de Gatineau. Nous comptons toutefois poursuivre nos efforts pour assurer une meilleure présence dans les différentes MRC en continuant nos tournées régionales de promotion. Nous constatons cependant, comme chaque année, que nos ressources financières limitées vont réduire nos possibilités d’actions à l’extérieur de Gatineau. Nous tentons toujours d’augmenter notre financement afin de mieux remplir notre mandat régional, notamment par des demandes de rehaussement de notre enveloppe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).



MRC	NPDT	% TPD	PT	% PRTD
Grand Gatineau	274	91.7%	282 596	72.3%
Collines de l’Outaouais	7	2.4%	50 512	12.9%
Papineau	9	3.0%	23 030	5.9%
Vallée de la Gatineau	4	1.3%	20 489	5.3%
Pontiac	1	0.3%	14 203	3.6%
Inconnu	3	1.0%		
Hors région	1	0.3%		
Total	299	100%	390 830	100 %

LÉGENDE

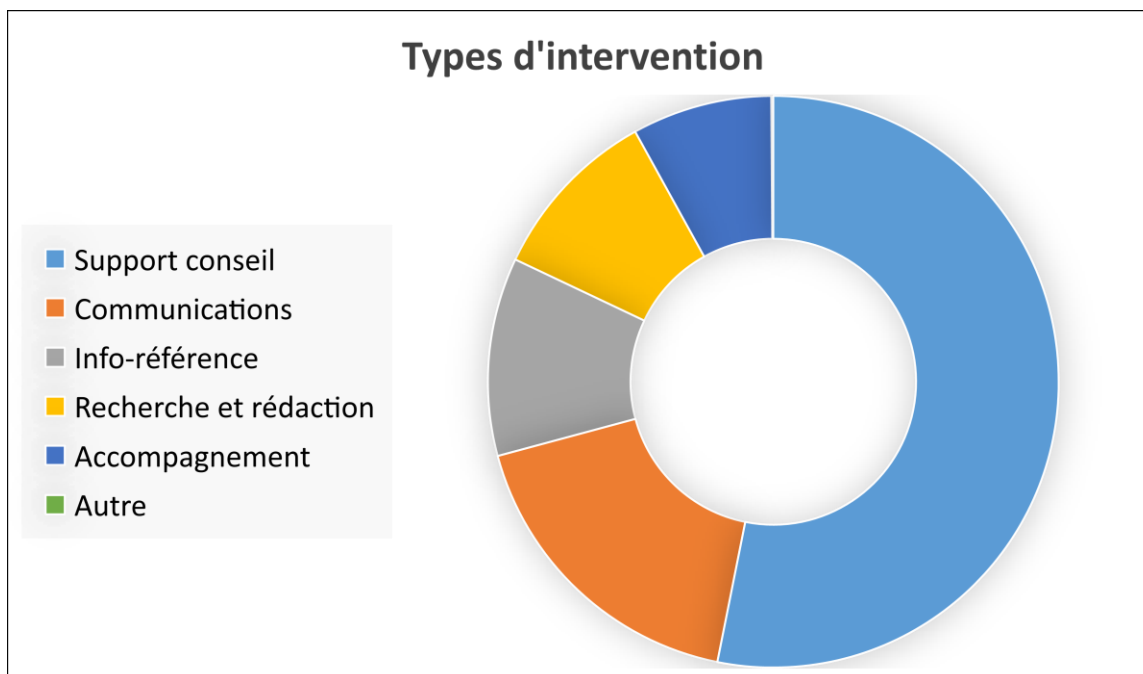
NPDT : Nombre de personnes desservies par territoire
 % TPD : Pourcentage du total des personnes desservies par DAO
 PT : Population du territoire
 % TPR : Poids de la région dans le territoire desservi par DAO

Types d'intervention individuelle

Comme mentionné précédemment, nous avons commencé cette année à comptabiliser chacune des interventions effectuées auprès des personnes ayant eu recours à nos services. Ces données nous permettront de mieux illustrer la diversité des interventions menées par les conseillers auprès des usagers. Cette année, les conseillers en défense des droits ont effectué un total de 1703 interventions.

Voici les types d'interventions effectuées par les conseillers en défense des droits :

- Info-référence : toute intervention qui consiste à donner de l'information à une personne pour mieux l'orienter dans sa démarche. Cette intervention s'effectue régulièrement lors du premier appel, lorsque la personne est référée vers une autre ressource ou lorsque la personne avait simplement besoin d'une information de base pour poursuivre sa démarche.
- Support-conseil : toute intervention qui consiste à mieux comprendre le besoin de la personne, explorer les différentes dimensions de sa situation et les avenues qui s'offrent à elle. Cette catégorie comprend l'écoute active, le support émotif, la recherche de chronologie des événements, l'explication donnée sur les différents recours, etc.
- Accompagnement : il s'agit d'accompagnement « physique », c'est-à-dire lorsqu'un-e conseiller-ère accompagne une personne à la cour, chez son médecin, à l'aide juridique, lors d'une rencontre de médiation, etc.
- Recherche et rédaction : toute forme de recherche pour faire avancer la démarche (jurisprudence, recherche scientifique, informations recueillies sur internet, recherche d'avocats, etc.) ou la rédaction de documents dans le cadre de la démarche de défense de droits (lettres, plaintes, formulaires, etc.)
- Communications : toute communication avec une personne tierce ou une institution dans le but de faire avancer la démarche.



Types d'intervention	# d'interventions	% des interventions
Support conseil	905	53.2%
Communication	301	17.7%
Info-référence	191	11.2%
Recherche et rédaction	169	9.9%
Accompagnement	135	7.9%
Autre	2	0.1%
Total	1703	100.0 %

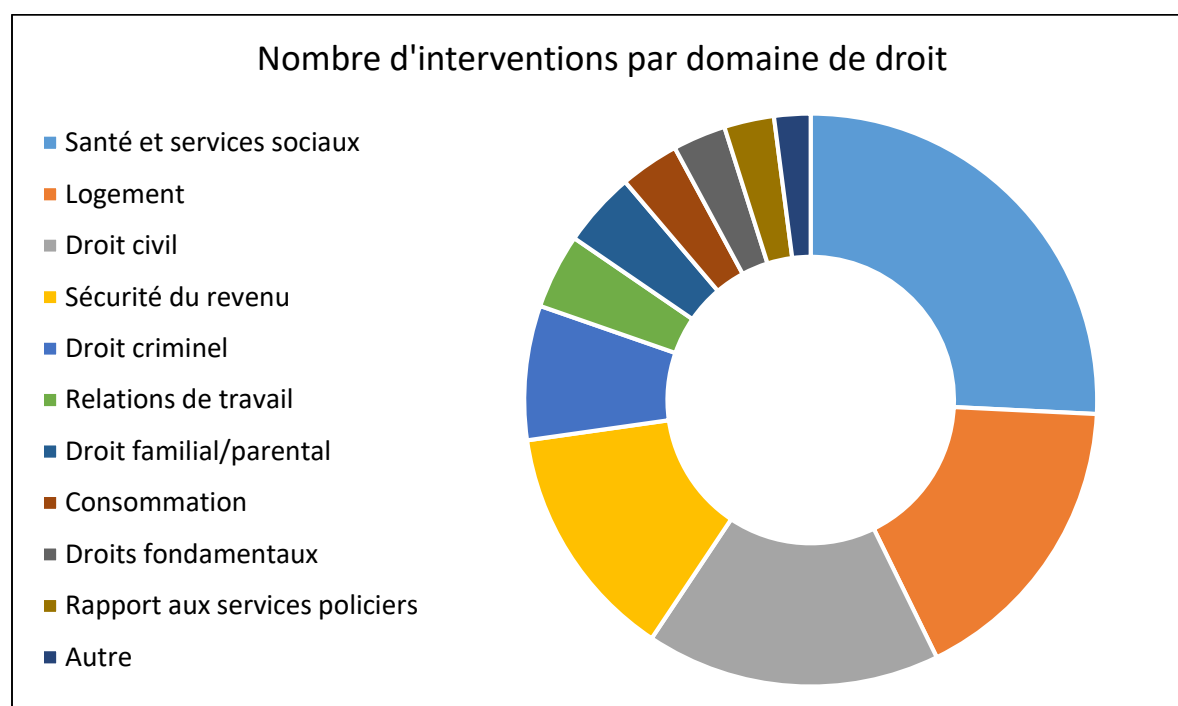
Interventions individuelles par domaines de droit

Bien que desservant des citoyens qui composent avec un problème de santé mentale, Droits-Accès de l'Outaouais défend l'ensemble des droits de ses usagers ; autant dans le réseau de la santé que dans les autres sphères de notre société. Nous intervenons quotidiennement dans une multitude de domaines, ayant rapport autant au réseau de la santé qu'à la sécurité du revenu et au logement.

Outre les interventions réalisées en santé et services sociaux, remarquez que nous effectuons un nombre élevé d'interventions liées au domaine du droit civil, de la sécurité du revenu et le logement. Ces domaines de droits sont, d'année en année, systématiquement parmi les premiers rangs, ce qui implique des lacunes systémiques importantes sur lesquelles Droits-Accès de l'Outaouais devrait se pencher plus sérieusement. Les abus de droit liés au logement et la sécurité financière sont des problématiques constantes pour les personnes qui font appel à nos services.

Il est étonnant de constater cette année la proportion importante d'interventions réalisées dans le domaine du droit civil. Alors que l'analyse de nos données relève que 5% de nos demandes d'aide

concernent le droit civil, plus de 16% de la charge de travail clinique des conseillers est allouée à ce domaine cette année. Ces situations concernent souvent des questions de droit notarial, de recours devant les tribunaux ainsi que des enjeux de droits visant une institution publique, une entreprise ou un autre citoyen. Il est plausible de croire que la complexité de ces situations et la longueur des recours appropriés font en sorte d'expliquer la charge de travail démesurée par rapport à la proportion des demandes initiales.

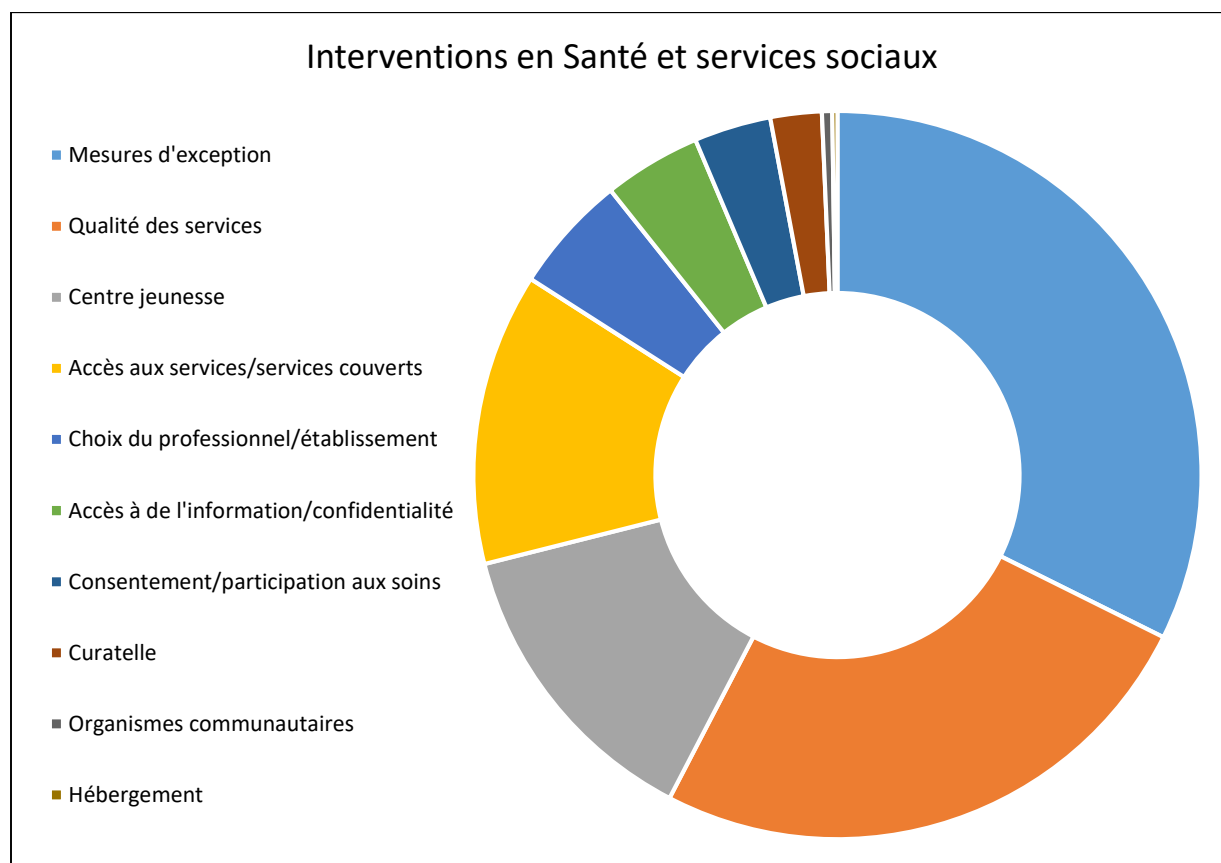


Domaines de droit	# d'intervention	% des interventions
Santé et services sociaux	439	25.8%
Logement	289	17.0%
Droit civil	283	16.6%
Sécurité du revenu	228	13.4%
Droit criminel	129	7.6%
Relations de travail	72	4.2%
Droit familial/parental	72	4.2%
Consommation	57	3.3%
Droits fondamentaux	51	3.0%
Rapport aux services policiers	48	2.8%
Autres	35	2.1%
Total	1703	100.0%

Interventions spécifiques en santé et services sociaux

Comme le domaine de la santé et des services sociaux représente l'aspect majeur de notre intervention, le tableau suivant, pour sa part, porte uniquement sur ces types d'intervention. Nous invitons le CISSSO à jeter un coup d'œil attentif à cette section, afin qu'il puisse intégrer ces données à son prochain rapport annuel et en tenir compte, également, sur le plan de son régime d'examen des plaintes.

Comme il est coutume année après année, les interventions de nos conseillers concernent majoritairement les mesures d'exception, soit la garde en établissement, l'ordonnance de soins ainsi que la contention et l'isolement. Ces situations, survenant exclusivement en contexte de soins psychiatriques en unité fermée, nous amènent à intervenir auprès de ceux pour qui les droits fondamentaux peuvent être retirés par le pouvoir médical ou juridique. Considérant notre nouvelle méthode de collecte de donnée, il est difficile de dresser un portrait comparatif, mais les données de la section suivante provenant directement du Réseau de la santé nous amènent à croire qu'il est plausible que nos interventions en la matière sont plus fréquentes. De plus, nos efforts de promotion à travers la région pourraient aussi expliquer le nombre de demandes reçues.



Motifs des interventions individuelles (Santé et aux services sociaux)	Nombre d'intervention	% des interventions
Mesures d'exception (gardes, contention, isolement et ordonnance de soins)	142	32.3%
Qualité des services	111	25.3%
Centre jeunesse	59	13.4%
Accès à des services/services couverts	57	13.0%
Choix du professionnel/établissement	23	5.2%
Accès à de l'information, confidentialité	19	4.3%
Consentement/participation aux soins	15	3.4%
Curatelle	10	2.3%
Organismes communautaires	2	0.5%
Hébergement	1	0.2%

Données du CISSSO sur les mesures d'exception

Des demandes d'accès à l'information pour obtenir le nombre de gardes et de recours aux mesures de contrôle nous ont permis d'avoir un portrait plus juste des tendances en matière de mesures d'exception. Cette demande d'accès à l'information s'est complétée cette année puisque le CISSSO procédait jusqu'à l'an dernier à une uniformisation des procédures de collecte de données. Voici donc les données obtenues :

Gardes préventives

	2015	2016	2017-2018*
Nombre	830	755	803
Variation du nombre		-9%	+6%

**Les données sur les gardes préventives sont désormais calculées en fonction de l'année financière plutôt que l'année civile*

Gardes provisoires

Nb de demandes	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Présentées	61	42	62	87	50	46	70
Acceptées	61	40	59	85	48	46	66
Rejetées	0	2	3	2	2	0	4
% acceptées	100%	95%	95%	97%	96%	100%	94%
Variation # présentées	-	-31%	+48%	+40%	-43%	-8%	+52%

Gardes en établissement (garde autorisée)

Nb de demandes	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Présentées	420	386	389	375	305	257	413
Acceptées	403	363	366	354	288	243	398
Rejetées	17	23	23	21	17	11	15
% acceptées	95%	94%	94%	94%	94%	94%	96%
Variation # présentées	-	-8%	+1%	-4%	-19%	-16%	+61%

Autorisations judiciaires de soins (ordonnances de traitement)

Nb de demandes	2014	2015	2016	2017	2018
Présentées	58	55	60	57	98
Rejetées*	?	?	?	0	2
% acceptées	?	?	?	100%	97%
Variation # de demandes présentées	-	-5%	+9%	-5%	+72%

**Lorsque le nombre de demandes rejetées est inconnu, c'est que cette donnée n'était pas recueillie, mais on nous indique que le nombre est marginal.*

Nous ne pouvons cette année que constater une augmentation du recours aux mesures d'hospitalisation ou de soins forcés. Plusieurs hypothèses pourraient être lancées afin d'expliquer le phénomène : la psychiatrisation des problèmes sociaux, le manque de ressources de première ligne ou possiblement l'uniformisation de la collecte de donnée à travers le CISSS. Néanmoins, une hausse de plus de 50% des gardes provisoires et autorisées ainsi que des autorisations judiciaires de soins nous sont très inquiétante et une attention particulière sera apportée dans les prochains temps à comprendre la situation tant au niveau des acteurs du domaine médical que juridique afin de revendiquer l'utilisation de ces mesures de façon exceptionnelle.

Démarches collectives et systémiques

Les démarches collectives sont entreprises auprès de groupes, qui comptent habituellement plus de trois personnes, qui ont vécu ou vivent une situation commune et acceptent d'y travailler ensemble. Ces démarches visent à faire reconnaître des abus, obtenir une indemnisation ou encore à corriger des situations entraînant des abus de droit.

Les démarches systémiques s'attaquent à un système plus vaste. L'objectif est de produire un changement positif pour la communauté et la société en général. Il peut s'agir de lutter contre une loi ou un règlement problématique, mais peut aussi viser à dénoncer les pratiques inquiétantes de certaines organisations. Droits-Accès de l'Outaouais espère se concentrer davantage sur les démarches de type systémique, afin d'attaquer les divers problèmes préoccupant nos usagers à la racine. Par exemple, les abus en matière d'application de la Loi P-38.001 sont une préoccupation

constante pour l'organisme. En conséquence, en plus d'effectuer des accompagnements individuels de défense de droits dans un contexte de garde (garde préventive, provisoire et autorisée), Droits-Accès de l'Outaouais cherche à entreprendre des démarches systémiques visant à produire des changements de fond pour un meilleur respect des droits des personnes visées par la Loi P-38.001. Ces démarches s'effectuent à différents niveaux, soit au niveau politique, législatif, organisationnel et culturel. Cette année, notre formation P-38.001, donnée entre autres aux employés du Réseau de la santé et des services sociaux, a pu non seulement doter les intervenants d'une connaissance approfondie de la Loi, mais aussi les sensibiliser aux dérives possibles de son application et à l'importance du respect des droits des patients.

Nous avons également poursuivi en 2018-2019, le dossier systémique *Vérification des antécédents judiciaires*. Droits-Accès dénonce le fait que des incidents liés à la santé mentale et impliquant des policiers apparaissent dans la vérification des antécédents judiciaires lorsqu'une personne souhaite travailler auprès d'une clientèle vulnérable, même si celles-ci ne sont pas d'ordre criminel ou judiciaire. Ce dossier de recherche et de revendications est maintenant entre les mains du Ministère de la Sécurité publique qui devrait émettre des recommandations suite aux problèmes identifiés et s'appuyer sur l'avis de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse sur le sujet. En effet, rappelons que la Commission des droits de la personne avait émis un avis au Ministère de la Sécurité publique pour mettre en lumière le caractère discriminatoire des pratiques entourant la vérification des antécédents judiciaires des personnes ayant un trouble de santé mentale. Il est à noter également que suite à une plainte de Droits-Accès à la Commission d'accès à l'information (CAI) sur cette pratique, celle-ci a inclus un chapitre sur la question dans son rapport quinquennal qui va dans le sens de nos préoccupations et qui suggère un meilleur encadrement de la pratique.

Types de démarches	Nombre de cas
Programme Accès-logis de la SHQ	1
Vérification d'antécédents judiciaires	1
Loi P-38	1
Total	3

Comités de travail

Comité relocalisation/entretien

En décembre 2017, Droits-Accès est devenu propriétaire du 17 rue Jeanne d'Arc à Hull et y a déménagé le 23 juillet dernier. Rappelons que l'organisme avait pris la décision de procéder à l'achat d'une bâtisse puisqu'il était confronté au fait que le coût du loyer pour ses locaux sur la rue Eddy était sujet à une augmentation considérable. Nos recherches nous ont démontré qu'il était impossible de trouver des locaux à louer à un prix semblable à ce que nous avons payé jusqu'à présent dans un secteur accessible. L'organisme a donc choisi d'investir dans un immeuble alors qu'il pouvait encore se le permettre financièrement et ainsi contribuer à la pérennité de l'organisme, en plus de solidifier davantage l'ancrage de l'organisme dans sa communauté.

Depuis le déménagement, le comité relocalisation s'est transformé en comité entretien et a reçu comme mandat d'assurer la planification et l'exécution des travaux d'entretien pour la maison. Le comité peut compter parmi ses membres des bénévoles chevronnés possédant des connaissances approfondies dans le domaine de la construction. Le temps qu'ils ont consacré à venir faire des menus travaux ou nous conseiller sur les réparations à mener fut immensément apprécié par l'équipe de Droits-Accès. Nous en profitons pour remercier particulièrement Henri Morrissette, Jean Daniel Jacob et François Pénzes pour tout le travail accompli.

Dans la prochaine année, Droits-Accès devra entreprendre des travaux de rénovation pour assurer le maintien d'une bâtisse en bon état, et ce, dans une perspective à long terme. Rappelons que la maison a été construite autour de 1910. Elle a donc besoin d'amour et d'un entretien plus soutenu! Nous sommes tout de même confiants que cette décision fut la meilleure dans les circonstances et constatons déjà un plus grand sentiment d'appartenance des membres de Droits-Accès envers l'organisme. De plus, les usagers nous nomment être satisfait de l'emplacement qui demeure accessible en plus d'être près des différents organismes et services.



Comité forum/observatoire

« Regards critiques et nouvelles pratiques » est un forum qui a eu lieu le 10 et 11 mai 2018 à l'UQO et qui a rassemblé des chercheurs novices et experts afin d'aborder l'état des droits en santé mentale au Canada, et tout particulièrement au Québec. Cette tribune de deux jours a permis à plus d'une centaine de chercheurs, étudiants, groupes de défenses de droits, intervenants et administrateurs en santé mentale ainsi que des utilisateurs de services de contribuer à une réflexion critique sur les transformations nécessaires à un meilleur respect des droits des personnes aux prises avec un problème de santé mentale. Suite à la refonte du système de santé actuel et des enjeux continus reliés au respect des droits, ce forum s'est avéré une plateforme indispensable et d'actualité afin de faire le point quant aux défis légaux, sociaux et éthiques qui ont trait à l'intervention auprès des personnes fragilisées par un problème de santé mentale.

« Regards critiques et nouvelles pratiques » consistait en une série de conférences, de panels de discussion et d'ateliers de réflexions critiques sur une variété de sujets en lien avec les droits en santé mentale. Le contenu de ces diverses activités et des échanges qui ont pris place entre les participants fut rapporté dans des actes de forum, qui ont par la suite été diffusés largement, afin de laisser une trace de cet événement unique et d'assurer une transmission des connaissances partagées dans le cadre de cette rencontre.

Lors de ce forum, l'idée de mettre sur pied un Observatoire sur les droits en santé mentale fut lancée. L'Observatoire serait une coalition des milieux universitaire, communautaire et institutionnel qui se concentre sur les questions relatives au droit et à la santé mentale. En général, un observatoire est un organisme de veille et de vigilance qui permet d'alimenter les débats et les réflexions sur des enjeux sociaux en vue de soutenir une amélioration des pratiques et des politiques. Pour donner suite au forum, Droits-Accès a, au courant de l'année, entamé des démarches pour concrétiser ce projet. L'Observatoire devrait voir le jour au printemps 2019.



Comité P.38-001 illustrée

Le comité P-38 illustrée a poursuivi cette année des démarches pour créer un dépliant vulgarisant la loi P-38 et les différents types de gardes. Rappelons que ce projet avait émergé l'année dernière suite à un constat sur les manques au niveau de la diffusion et la compréhension de l'information sur les droits en santé mentale. En effet, l'équipe de Droits-Accès a constaté que les personnes qui étaient soumises à la loi P.38.001 n'étaient bien souvent pas informées de leurs droits dans un temps utile. De plus, même lorsqu'ils l'étaient, les dépliants d'information sur les droits qui sont remis aux patients contiennent beaucoup de texte et de terminologie propre aux droits en santé. Il va sans dire que pour toute personne qui est amenée à l'hôpital contre son gré, parfois dans un état de crise, il peut être difficile de bien saisir l'ensemble des droits qui s'appliquent ainsi que des recours pour les faire valoir. Cette année, le comité a consacré ses énergies à rechercher du financement pour créer ce dépliant et assurer sa distribution à grande échelle dans la région. Ces efforts se poursuivront dans la prochaine année afin de rendre cet outil accessible à tous.

Comité autofinancement

Dans le contexte d'austérité qui afflige particulièrement le milieu communautaire, Droits-Accès a décidé cette année de remettre sur pied l'activité d'autofinancement qui avait été réalisée l'an passé. Nous avons donc organisé une deuxième édition de la soirée traditionnelle « Giguons pour nos droits », durant laquelle un buffet de Noël a été servi à la communauté. Cette activité, qui a eu lieu à la Maison du Citoyen à Gatineau, a permis de rassembler plus de soixante (60) personnes de différents horizons, citoyens, membres et usagers de l'organisme ainsi que toute personne supportant notre cause. En plus d'avoir été une occasion de financement pour l'organisme, cet événement a permis de sensibiliser la communauté à la réalité des personnes vivant avec un problème de santé mentale ainsi que de permettre à nos membres, qui souffrent bien souvent d'isolement et d'exclusion sociale, de profiter d'une soirée festive et rassembleuse durant le temps des fêtes. Lors de cette soirée, un encan silencieux au profit de l'organisme s'est tenu, grâce à de généreux dons de différents commerçants de la région. Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les membres de Droits-Accès qui ont contribué à l'organisation cette activité. ☺



Comité mécanismes d'exception (AGIDD-SMQ)

Cette année, un membre de l'équipe de travail de Droits-Accès a participé au comité mécanismes d'exception de notre regroupement provincial, l'AGIDD-SMQ (Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec). Le mandat du comité est de poursuivre la promotion de nos recommandations auprès de différents acteurs et entreprendre une réflexion sur la remise en question du recours aux mécanismes d'exception. Le comité a travaillé à la rédaction d'un document qui vise à interpeler les instances concernées par l'application des mécanismes d'exception aux enjeux que soulèvent les mesures de contrôle, la garde en établissement et les autorisations judiciaires de soins. Le document présente des constats issus de l'expérience terrain des groupes membres de l'AGIDD-SMQ, de trois rapports de l'ONU, de recherches et d'exemples d'alternatives aux mécanismes d'exception.

Comité politique

Le comité politique a vu le jour cette année suite à une volonté de mobiliser davantage les membres militants de l'organisme dans des actions de transformation sociale en lien avec notre mission. Le comité de Droits-Accès n'est qu'à ses balbutiements, mais a tout de même défini qu'il était un milieu d'échange, d'éducation, de réflexion et de revendication sur des enjeux de la communauté qui touchent les droits et la santé mentale. Le comité est à la recherche de personnes qui souhaitent devenir membres militants et qui se préoccupent du respect des droits. Ces membres nous aideraient à connaître les réalités du terrain et dénoncer les injustices vécues par la population. Une fois le comité complété, des actions concrètes ainsi que des projets militants seront mis de l'avant.

Vie associative

Comité VIA

Le comité VIA a pour mandat de représenter les intérêts des membres, identifier les obstacles auxquels ils doivent faire face afin de donner ses recommandations à l'équipe ou au conseil d'administration. Par ailleurs, il est mandaté pour dynamiser la vie associative de l'organisme. Pour ce faire, le comité propose des activités en accord avec la mission de Droits-Accès. Il va à la rencontre des organismes communautaires de la région et leur offre des cafés-échange sur les thèmes du droit et de la santé mentale. Par ailleurs, il a été planifié de mettre en place un plan d'action à suivre pour chaque début d'année. Il a donc été envisagé, pour l'année 2019-2020, de faire un appel à la candidature pour engager un nouveau membre au sein du comité, de préparer un sondage pour solliciter la participation des membres et de réfléchir à des idées d'activités innovantes.

Cafés-échanges

Droits-Accès de l'Outaouais a poursuivi cette année les cafés-échange. Les cafés-échange s'adressent aux citoyens afin de permettre une mise en commun de leurs expériences autour d'un sujet lié à la défense des droits et la santé mentale. Ces cafés consistent en une rencontre d'éducation populaire qui met l'emphasis sur le partage des savoirs expérientiels, des réflexions critiques des citoyens entourant une problématique et une prise de conscience individuelle et collective sur ce qui cause les abus de droit. En plus de permettre l'échange sur une thématique donnée, le café-échange permet aux participants de se solidariser et de réfléchir sur des actions de revendication communes s'il y a lieu.

Cette année, nous avons organisé cinq (5) cafés-échange dans des organismes disposant de milieux de vie. Ces rencontres informelles en dehors de nos locaux nous ont permis d'aller à la rencontre de nouveaux milieux, favorisant ainsi une meilleure connaissance de nos services chez les intervenants ainsi que chez les personnes susceptibles de recevoir notre aide. C'est donc pour ces raisons nous répéterons l'expérience dès le printemps prochain.

Date	Lieu	Thème	Nb de personnes
7 mai 2018	Héberge-ados	Droits civils de l'adolescent	11
14 juin 2018	Boulev'art de la Vallée	Droits et recours en santé mentale	10
1 ^{er} août 2018	Mon Chez Nous	Droits et recours en santé mentale	6
24 octobre 2018	Campus 3	Le droit de parole	6
9 novembre 2018	Maison de l'Amitié	Droit au logement	14
Total			47

Activités pour les membres

Cette année, nous avons poursuivi notre objectif de dynamiser la vie associative, en offrant des occasions à nos membres de participer à diverses activités. Certaines avaient comme objectifs de rassembler les membres et leur permettre d'échanger, d'autres visaient à ce que nos membres contribuent à orienter nos actions. Voici le portrait des activités réalisées :

Activité	Date	Objectifs	Participants
BBQ communautaire et assemblée générale annuelle des membres	4 juin 2018	-Avoir un portrait des activités réalisées par l'organisme dans la dernière année et pouvoir y réagir -Élire les représentants du conseil d'administration et communiquer avec eux -Recevoir les états financiers de l'organisme et poser des questions -Procéder à la nomination d'un vérificateur	-10 membres présents -9 non-membres présents
Retraite de travail	5-6 octobre 2018	Journées de travail permettant à l'ensemble de l'équipe et du conseil d'administration de Droits-Accès de travailler ensemble sur des dossiers tels que : -Le plan d'action triennal -Activités d'intégration de la mission de l'organisme pour les administrateurs -Exercices de communication	-Membres du conseil d'administration -Membres de l'équipe de travail
Pendaison de crémaillère du 17 rue Jeanne d'Arc	26 septembre 2018	-Accueillir les membres de l'organisme et la communauté dans les nouveaux locaux -Permettre aux membres et à la communauté de discuter avec l'équipe de travail et en apprendre davantage sur la mission de l'organisme	-Environ 20 participants
Soirée TRAD	7 décembre 2018	Soirée traditionnelle avec buffet de Noël à bas coût pour nos membres et la communauté	70 personnes : -Population générale -Membres de l'organisme -Membres du conseil d'administration -Équipe de travail -Bénévoles

Présences médiatiques

Entrevues et communiqués de presse

- 7 mai 2018 : Communiqué de presse pour le Forum sur l'état des droits en santé mentale « Regards critiques et nouvelles pratiques »
- 10 mai 2018 : Entrevue radio à Radio-Canada (les matins d'ici) sur le Forum sur l'état des droits en santé mentale « Regards critiques et nouvelles pratiques »
- 31 mai 2018 : Entrevue télévisée à TVA sur les préjugés et santé mentale avec Mathieu Lacombe
- 2 septembre 2018 : Lettre d'opinion dans le journal Le droit en réaction à des propos tenus par Mario Harel sur les personnes vivant avec un problème de santé mentale
- 9 septembre 2018 : Lettre ouverte en soutien au Mouvement jeunes et santé mentale
- 23 octobre 2018 : Entrevue radio à 104.7 sur les assurances invalidité

Prise de position et présence dans les médias sociaux

Cette année, plus de 550 personnes ont aimé notre page Facebook. Voici le palmarès des 10 publications et partages les plus marquants au courant de l'année 2018-2019 :

Publication/partage		Date	Personnes rejointes
1.	Forum sur l'État des droits en santé mentale	2018-04-06	2974
2.	Huit jeunes Canadiens se confient sur leurs troubles psychologiques	2018-09-05	2800
3.	Soirée TRAD 2019	2018-11-06	2563
4.	Décès après des mois d'attente pour un rendez-vous	2018-10-23	1337
5.	Lettre ouverte au prochain gouvernement : Jeunes en difficulté ou difficultés de la jeunesse ?	2018-09-10	1257
6.	Un nouveau centre de santé mentale pour détenus sera construit à Dorchester	2019-02-25	1185
7.	Être joignable en tout temps pour le travail, ça pèse sur la santé mentale	2018-08-23	1143
8.	Moins d'antipsychotiques aux aînés en CHSLD: une expérience concluante	2019-01-29	1023
9.	Des «ordonnances sociales» pour contrer la dépression et la solitude	2019-01-07	939
10.	Boussole électorale 2018	2018-09-17	881

Représentations et collaborations

Collaborations avec la Direction des programmes santé mentale et dépendances du CISSSO

Cette année, dans l'esprit du Plan d'action en santé mentale (PASM) 2015-2020 *Faire ensemble et autrement*, nous souhaitons recréer un pont entre Droits-Accès et la Direction des programmes santé mentale de l'Outaouais (DSMD). Rappelons que le PASM 2015-2020 consacre une attention particulière au respect des droits dans le réseau et préconise que la personne ayant un trouble de santé mentale soit soutenue par les établissements et les acteurs concernés dans l'exercice de ses droits et recours. Voici les projets sur lesquels nous avons collaboré cette année :

Projet « Pour une défense pleine et entière »

Nous avons débuté des démarches pour mettre sur pied un projet de collaboration intitulé « Pour une défense pleine et entière ». Souhaitant reproduire le modèle développé en Montérégie, le projet consistait à informer systématiquement toute personne faisant l'objet d'une requête de garde de ses droits et recours du district judiciaire de Gatineau et permettre à toutes ces personnes désirant contester la requête d'être accompagnées dans cette démarche par Droits-Accès de l'Outaouais. N'ayant pas encore vu le jour faute de moyens financiers, ce projet nécessiterait l'embauche d'un conseiller supplémentaire qui prendrait en charge ce mandat. Ces interventions proactives permettraient d'assurer une meilleure représentation légale et un accompagnement auprès des personnes en garde. Il est à noter que la majorité des personnes ne contestent pas la requête et ne sont pas représentées par un avocat. Pour plusieurs, cela s'explique par le fait qu'ils ne sont pas ou mal informés de leurs droits. Par conséquent, cette loi d'exception, bien qu'elle suspend un droit fondamental, reçoit l'assentiment du tribunal dans près de la totalité des cas. Nous espérons trouver les sommes nécessaires dans la prochaine année pour mettre sur pied un tel projet, car nous considérons que cette initiative serait fort prometteuse pour favoriser l'accès à une défense pleine et entière des personnes soumises à une garde.

Groupe de travail en matière de droits

Suite à des discussions avec la DSMD au sujet du PASM et le plan de primauté en Outaouais, nous avons convenu que Droits-Accès participe à un groupe de travail sur les mesures mis en place pour assurer un meilleur respect des droits des utilisateurs de services en santé mentale dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le Groupe de travail en matière de droits réunit donc des acteurs du CISSSO, mais également des acteurs œuvrant à l'extérieur du réseau et qui possèdent des connaissances et expériences pertinentes en matière de respect des droits et de santé mentale. Le groupe de travail a comme mandat de répertorier les moyens mis en place dans la région pour favoriser le respect et la défense des droits en plus de proposer des actions permettant de bonifier ces moyens. Le groupe de travail élaborera une programmation régionale d'activités de sensibilisation, d'information et de formation quant au respect des droits des usagers et aux aspects légaux. Il proposera également des modalités pour assurer la pérennité des activités.

AGIDD-SMQ

Droits-Accès est membre de l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ). L'Association est un regroupement d'organismes partageant une même préoccupation à l'égard du respect des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. Fondé en 1990, cet organisme compte aujourd'hui 22 membres et est très présent auprès des instances politiques, légales et médiatiques panquébécoises. Elle met en place également différents comités de travail pour joindre les efforts des groupes de défense des droits dans l'atteinte d'objectifs communs entourant le respect des droits des personnes vivant avec un problème de santé mentale. Cette année, nous avons participé à deux comités de travail de l'AGIDD, soit le comité mesures d'exception et le comité mobilisation. Nous avons également participé à l'assemblée générale annuelle et colloque de l'AGIDD-SMQ le 29 et 30 mai 2018 à Montréal.

TROCAO

La Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) est un regroupement d'une centaine d'organismes qui a pour mission de défendre et promouvoir l'action communautaire autonome (ACA) en plus d'être l'interlocutrice privilégiée du Centre intégré de santé et services sociaux (CISSSO). La priorité cette année a été la mise à jour du cadre régional et la planification du nouveau plan d'action triennale par le biais de rencontres régionales. Malgré la mouvance au sein de l'équipe de la TROCAO, la permanence a mis beaucoup d'efforts pour soutenir et promouvoir les valeurs en matière d'action communautaire autonome à travers la région de l'Outaouais ainsi qu'à travers la province lors des rencontres de la coalition des tables régionales des organismes communautaires (CTROC).

L'adjointe à la coordination de Droits-Accès a participé à diverses activités organisées par la TROCAO. Elle a en effet siégé sur le conseil d'administration jusqu'à la fin de son mandat, soit en mai 2018. L'organisme a également été représenté lors de l'Assemblée générale annuelle le 16 mai 2018. Nous avons participé à la réflexion sur le cadre régional, à la mise à jour du nouveau plan d'action triennal ainsi qu'à des rencontres du comité Gatineau ville en santé.

Programme pro bono

Cette année encore, Droits-Accès a sollicité la collaboration d'étudiants en droits dans la poursuite de dossiers systémiques via le programme pro bono de l'Université d'Ottawa. Le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono est un organisme travaillant pour l'intérêt public et ayant comme mandat d'offrir des services juridiques à titre gracieux à des organismes et à des particuliers dans le besoin partout au Canada. Le programme jumelle des étudiants et étudiantes en droit bénévoles avec des organismes communautaires, des cabinets et des tribunaux sous la supervision d'avocats qualifiés. Les étudiants et étudiantes en droits bénévoles ne sont pas qualifiés en tant qu'avocats et ne peuvent fournir des conseils juridiques, mais peuvent donner un appui considérable dans des projets ayant une dimension juridique.

Nous avons donc mené deux projets en collaboration avec pro bono. Le premier consistait à développer le contenu d'une formation intitulée « Droits et recours pour les ados ». Cette formation, qui sera offerte dans la prochaine année, s'adressera aux adolescents et jeunes adultes et aura comme objectif de les sensibiliser sur leurs droits et sur les différents recours pour les faire valoir. Bien que notre mission s'adresse aux personnes vivant des difficultés sur le plan de la santé mentale, la formation s'adressera aux jeunes de manière générale. Ce sera une activité de promotion qui agira en amont des problèmes de non-respect des droits. En formant les jeunes sur leurs droits de manière plus générale, Droits-Accès contribuera à outiller les jeunes à l'exercice de leur citoyenneté.

Le deuxième projet sur lequel des étudiants ont travaillé portait sur les droits des personnes recevant des prestations d'invalidité pour des problèmes de santé mentale. Quand une personne assurée pour invalidité fait face à un problème de santé mentale (ex : dépression, anxiété, etc.), il arrive fréquemment que l'assureur sous-entende qu'elle n'est pas vraiment malade, doute de sa crédibilité et se mette à l'épier sur ses réseaux sociaux. D'autre part, si la personne refuse d'utiliser une certaine médication, pour des convictions ou raisons personnelles, l'assureur peut interpréter ce choix de vie comme un refus de traitement et mettre fin à ses prestations. Les étudiants attirés à ce projet ont donc fait un travail de recherche pour mieux circonscrire les droits et les obligations, à la fois de l'assuré et de l'assureur ainsi que la jurisprudence entourant ces questions.

Nous tenons à remercier les étudiants bénévoles qui se sont impliqués dans ces dossiers et qui nous ont permis de parfaire nos connaissances liées à ces deux sujets.

Programme d'accompagnement justice-santé mentale (PAJ-SM)

En avril 2017, une première rencontre à laquelle Droits-Accès a participé a eu lieu dans la région pour discuter de la mise sur pied d'un projet pilote de Programme d'Accompagnement justice-santé mentale (PAJ-SM) en Outaouais. Dans plusieurs régions du Québec, des PAJ-SM ont vu le jour dans les dernières années.

Ce programme vise à accompagner les personnes ayant commis une infraction criminelle admissible et présentant une problématique de santé mentale, à travers le processus judiciaire en instaurant un cadre soutenu par le professionnel santé mentale justice du PAJ-SM et une équipe multidisciplinaire afin d'assurer un suivi individualisé et continu dans la communauté, afin diminuer l'incarcération. L'approche du PAJ-SM a comme objectif d'éviter ou de réduire la récidive tout en assurant la protection du public, et ce, en favorisant un suivi adapté visant la réhabilitation de la personne. Par ailleurs, à l'issue du programme d'une durée approximative de 6 à 18 mois, différentes avenues peuvent être envisagées allant de l'arrêt des procédures à l'imposition de peines non privatives de liberté, dans le cas où l'accusé complète le processus avec succès et que les circonstances le permettent.¹

¹ Cadre de référence Saguenay (2017). Repéré à <http://www.tribunaux.qc.ca/c-quebec/MatCrimPenale/CadreRefPAJSMChicoutimi.pdf>

Ce type de programme fait face à la fois à des critiques et à des éloges parmi les chercheurs et praticiens de toute sorte. D'une part, il y a une remise en question de l'utilisation du système de justice pour traiter les problèmes de santé mentale. Est-ce au système de justice de « gérer » les personnes vivant des difficultés sur le plan de la santé mentale ? Ne devrions-nous pas mettre en place des systèmes et des structures qui permettent d'adresser les problèmes de santé mentale à la source et offrir des ressources accessibles et adaptées aux personnes visées ? D'autre part, le fait que ce programme peut être une alternative à l'incarcération et permettre aux participants un accès vers des ressources en santé mentale est perçu comme étant bénéfique, parfois même par les personnes que nous accompagnons.

Droits-Accès a donc participé à plusieurs rencontres avec différents partenaires impliqués dans le projet. Notre apport a été essentiellement de sensibiliser les différents partenaires à l'importance de maintenir la question des droits des personnes ayant un problème de santé mentale au centre de l'élaboration du programme, notamment en s'assurant que le programme ne force pas une déclaration de culpabilité et ne devienne pas une « peine médicale » en restreignant le plan de réhabilitation à une prise de médicament. Nous avons également comme soucis que la personne participe pleinement à l'élaboration de ses objectifs et des moyens pour y parvenir et que son consentement à participer à un tel programme est libre et éclairé.

Projet ReprésentACTION Outaouais

Lors du forum sur l'état des droits en santé mentale en mai 2018, le manque de mécanisme pour assurer la prise de parole collective concernant l'organisation et la planification des services en santé mentale a été mis en lumière. En effet, bien qu'il existait des initiatives pour intégrer une personne utilisatrice de services sur différentes tables de concertation, celle-ci témoignait de sa propre expérience sans avoir comme responsabilité de parler au nom des autres personnes utilisatrices de services en santé mentale. Pendant l'événement, des contacts entre organismes divers ont eu lieu pour discuter de cette préoccupation et envisager d'autres façons de faire. Au même moment, l'AGIDD a dégagé une personne chargée de projet (Marité Lord) pour accompagner les régions désirant mettre sur pied une table ReprésentACTION dans leurs démarches.

ReprésentACTION existe depuis 2006 et est diffusé par l'AGIDD-SMQ. Il est présent dans 6 régions du Québec. Les tables ReprésentACTION ont comme objectif de donner de l'information aux personnes utilisatrices de services en santé mentale et d'assurer la parole collective des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans l'organisation et la planification des services. En apportant leurs propositions et leurs idées de solution concernant un système qu'elles connaissent de l'intérieur, elles tentent de façonner les services qu'elles reçoivent. Elles contribuent ainsi à améliorer la qualité des services et à influencer de manière positive le Réseau de la santé et des services sociaux. Les personnes déléguées afin de porter la parole collective au sein de divers comités des CISSS sont choisies par leurs pairs : elles ne sont pas sélectionnées par le réseau de la santé ni par le réseau communautaire. Ce sont des délégués choisis par et pour les personnes.

En décembre 2018, Droits-Accès a reçu une invitation à soumettre un projet de partenariat en lien avec les déterminants sociaux de la santé en vue d'obtenir une subvention du Fonds de soutien de développement des communautés (FSDC). La participation citoyenne et le partenariat étant au cœur du fondement des tables ReprésentACTION, ce projet en Outaouais apparaissait comme étant directement en lien avec les objectifs du FSDC. Droits-Accès de l'Outaouais et l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (l'AGIDD-SMQ) ont uni leurs efforts pour mobiliser des partenaires en vue de déposer une demande de subvention. Nous avons reçu une réponse favorable du FSDC à la toute fin de l'année financière, tout nous indique à croire que le projet verra le jour dans les prochains mois.

Ateliers sur la gestion autonome des médicaments (GAM)

L'an passé, Droits-Accès a participé au lancement du nouveau guide personnel de Gestion autonome des médicaments (GAM). Ce guide a été développé par le Regroupement des ressources alternatives du Québec (RRASMQ), l'Association des groupes d'intervention en défense des droits du Québec (AGIDD-SMQ) et l'Équipe de recherche et d'Action en santé mentale et culture ÉRASME.

La gestion autonome de la médication (GAM) est un processus, une démarche de réflexions et d'actions qui permet à la personne de cheminer à travers différents moments et questionnements concernant sa médication, son état de santé et son environnement. Cette démarche peut impliquer plusieurs acteurs (proches, pairs, intervenants, professionnels de la santé et organismes communautaires) dans l'accompagnement et le soutien de la personne dans sa recherche d'information et d'alternatives de même que dans ses prises de décisions. La GAM est l'un des moyens pour s'approprier du pouvoir sur sa vie. C'est une approche pour améliorer sa qualité de vie, ce n'est pas une fin en soi.

Cette année, l'équipe de Droits-Accès a voulu faire la promotion de la GAM en Outaouais en collaborant avec un autre organisme en santé mentale de la région, le Centre Intersection, afin d'offrir des ateliers sur cette approche aux personnes qui prennent des médicaments pour leur santé mentale. Une série de 8 ateliers ont donc été créés pour les citoyens de l'Outaouais qui se questionnent sur leur médication ou qui ont le goût de le faire. Présentement, en même temps que l'année se termine, le premier groupe est en cours et six personnes en font partie. Dans la prochaine année, il y aura aussi un midi-conférence pour s'adresser aux intervenants afin de les informer sur la GAM et de promouvoir les prochains groupes d'ateliers. Nous prévoyons également, lors de cet événement, rejoindre les psychiatres afin qu'ils puissent savoir ce qu'est la GAM dans l'éventualité où les participants aux groupes décident de vouloir diminuer/cesser leur médication en toute sécurité, avec leur aide.

Activités de mobilisation

Comité Mob de l'AGIDD

Droits-Accès de l'Outaouais participe au comité mobilisation de l'AGIDD-SMQ. Pour l'année 2018-2019, il y a eu trois (3) rencontres au cours desquels plusieurs sujets ont été touchés tels que le prix orange et le prix citrons, la mobilisation du 15 mai : non aux mesures de contrôle et la mobilisation nationale engagez-vous pour le communautaire. Les membres du comité ont mis sur pied un sondage qui a été effectué auprès des membres de l'AGIDD par le courriel dans le but de bâtir le nouveau plan d'action triennal. Les résultats du sondage ont été révélateurs pour le comité. Les membres désirent des activités plus faciles à réaliser et ils ont moins de temps à allouer à la mobilisation dû au manque de ressource. Le nouveau plan sera présenté à l'ensemble des membres de l'AGIDD lors de l'AGA en mai 2019.

Activités de mobilisation pour le communautaire

Droits-Accès a, cette année encore, participé aux activités de mobilisation afin de dénoncer l'austérité qui règne toujours au sein du milieu communautaire. Au moins un membre de l'équipe a participé à toutes les rencontres du comité (9 août 2018, 30 octobre 2018, 29 janvier 2019 et 15 février 2019), en plus d'intégrer le comité spécial sur les particularités régionales qui se penchera, comme son nom l'indique, sur les réalités uniques de l'Outaouais et réfléchira à des moyens de faire pression sur le gouvernement afin d'avoir plus de financement. Nous avons aussi pris part à une action collective de mobilisation, soit le Flash-mob provincial qui a eu lieu à la Place du centre le 19 septembre 2018 alors que les autres régions du Québec faisaient la même activité dans leurs milieux respectifs. Lors de cet événement, plusieurs organismes étaient présents pour danser et chanter un air revendicateur en vue des prochaines élections.

Formation continue de l'équipe

Bien que possédant des moyens limités, à Droits-Accès, le conseil d'administration et l'équipe de travail considèrent que la formation continue des employés permet d'assurer la qualité des services rendus à la population, stimuler les employés et maintenir notre analyse critique en matière d'enjeux de droit et de santé mentale. Voici les formations qu'a suivies l'équipe de travail en 2018-2019 :

Titre	Formateurs/Organisateurs	Date et lieu	Personne ayant suivi la formation
Les tribunaux en santé mentale	L'Observatoire santé mentale et justice	2 mai 2018, Institut Pinel (Montréal)	Coordonnatrice et président du Conseil d'administration
Formation en intervention de crise	Christine Nadeau, administratrice de DAO et ancienne intervenante de crise	14 mai 2018, DAO (Gatineau)	Les deux conseillers
Colloque sur les médias et les préjugés en santé mentale	AGIDD-SMQ	19 mai 2018, Centre St-Pierre (Montréal)	L'ensemble de l'équipe
Colloque sur les transitions à l'âge adulte et la psychiatrie au Québec	Université d'Ottawa	26 octobre 2018, Université d'Ottawa (Ottawa)	La coordonnatrice et un conseiller
Droit du travail	TROVEPO	19 novembre 2018, TROVEPO (Gatineau)	1 stagiaire
Session d'information sur les régimes de retraite	Le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes	22 novembre 2018 à DAO (Gatineau)	Équipe de travail et conseil d'administration
Conférence sur l'arrêt de travail pour raisons de santé mentale	Action autonomie	22 novembre, Centre St-Pierre (Montréal)	1 membre de l'équipe
Journée de sensibilisation aux premiers épisodes psychotiques	Centre de formation en santé mentale du CISSS de l'Outaouais	23 novembre 2018, Centre d'éducation des adultes des Draveurs (Gatineau)	1 stagiaire
Formation sur les troubles de la personnalité	CISSS de l'Outaouais	16 janvier 2019, Hôpital Pierre-Janet (Gatineau)	2 membres de l'équipe, 2 stagiaires
Conférence de Juan Mendez, rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture (2010-2016)	AGIDD-SMQ	1 ^{er} mars 2019, Centre St-Pierre (Montréal)	2 membres de l'équipe, un membre du conseil d'Administration et 1 stagiaire

Formations et promotion en défense de droits

Les activités de formations offertes par Droits-Accès sont normalement destinées aux usagers, qui doivent demeurer les premiers défenseurs de leurs droits. Cependant, elles sont également destinées aux intervenants du réseau public de la santé, des services sociaux et de tous les autres membres de la fonction publique, qui devraient eux aussi voir au respect des droits des citoyens. Nous voyons également à l'organisation d'activités de promotions, visant à assurer une meilleure visibilité à l'organisme, à sa mission et aux enjeux qui le préoccupent.

Les présentations dans les institutions scolaires permettent à Droits-Accès de faire connaître sa mission auprès de futurs intervenants en santé et en services sociaux. Nous considérons que ses présentations forment l'une des dimensions de nos démarches systémiques, puisqu'elles visent un changement plus profond au niveau de la culture et des pratiques des intervenants. Cette année, nous avons rejoint 185 personnes dans les présentations faites auprès d'étudiants en travail social, criminologie et éducation spécialisée.

Nous avons également continué à offrir les formations *Droits et recours en santé mentale* et *P.38-001 : son application et ses dérives*, qui nous a permis de rejoindre 79 intervenants du milieu communautaire. Il est à noter que nous avons reçu des demandes de formations de la part du milieu institutionnel, mais les formations n'ont pu avoir lieu, faute de budget de formation de leur côté. Comme mentionnée précédemment, la formation pour les personnes rejointes par notre mission est essentielle dans l'optique de contribuer à ce que les personnes soient plus à même de défendre leurs droits.

Activités de promotion ciblée des droits	Nb de personnes rejointes
Tournée régionale (Collines, Vallée de la Gatineau, Grand Gatineau)	95
Cafés-échanges	47
Forum sur l'état des droits	150
Salon du mieux-être, CÉGEP de l'Outaouais	51
Total	343

Conférences dans les milieux scolaires

Date	Lieu	Cadre	Sujet	Nb de personnes
17 mai 2018	UQO	Cours de travail social	Conférence sur Droits-Accès	60
26 septembre 2018	Université d'Ottawa	Événement organisé par le département de criminologie	Panel sur le changement et l'exclusion sociale	30
6 novembre 2018	CÉGEP de l'Outaouais	Cours d'éducation spécialisée	Présentation sur Droits-Accès et ses champs d'action	20
7 novembre 2018	CÉGEP de l'Outaouais	Cours d'éducation spécialisée	Présentation sur Droits-Accès et ses champs d'action	20
23 novembre 2018	Université d'Ottawa	Cours de préparation au stage en travail social	Présentation sur Droits-Accès et ses champs d'action	20
4 décembre 2018	Université d'Ottawa	Cours de travail social, « santé mentale et service social »	Présentation sur Droits-Accès et ses champs d'action	35
Total				85

Formation P-38.001 et Droits et recours en santé mentale

Date	Lieu	Formation	Nb de personnes
10 avril 2018	Droits-Accès	Droits et recours	8
10 avril 2018	Droits-Accès	P-38.001	5
25 avril 2018	Campus 3	P-38.001	8
5 septembre 2018	Vallée Jeunesse	Droits et recours	11
5 septembre 2018	Vallée Jeunesse	P-38.001	11
12 octobre 2018	L'Atelier	Droits et recours	13
16 novembre 2018	L'Atelier	P-38.001	15
8 février 2019	Centre de justice de proximité	Droits et recours	4
8 février 2019	Centre de justice de proximité	P-38.001	4
Total			79

Bilan des activités de formation

Activités de formation	Nbr de formations	Nbr de personne	Milieu communautaire	Milieu institutionnel
Présentation dans les CÉGEPS/ universités	6	185	-	-
Formation <i>Droits et recours en santé mentale</i>	4	36	36	0
Formation <i>P.38-001 : son application et ses dérives</i>	4	43	43	0
Total	14	264	79	0

Autres réalisations de l'équipe de travail et du conseil d'administration

- ✓ Mise à jour du guide d'intervention
- ✓ Adoption d'une politique pour contrer le harcèlement au travail
- ✓ Refonte du système de prise de notes et des statistiques
- ✓ Augmentation de 6000\$ du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires
- ✓ Introduction d'un régime de retraite pour les employés permanents

Le conseil d'administration et l'équipe de travail

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Droits-Accès de l'Outaouais est composé de sept (7) postes d'administrateurs, dont au moins quatre (4) sont accordés, en priorité, à des membres majoritaires. D'autre part, les trois (4) autres postes du conseil sont accordés, en priorité, à des membres sympathisants².

Présentation des membres du conseil d'administration (en date du 31 mars 2019)

Poste	Administrateur-trice	Siège	Fin du mandat
Présidence	Jean-Daniel Jacob	Sympathisant	2020
Vice-présidence	François Pénzes	Sympathisant	2019
Trésorerie	Vacant	Majoritaire	2019
Secrétariat	Christine Nadeau	Sympathisant	2020
Administration	Lia Tran Quang	Majoritaire	2020
Administration	Lise Émard	Majoritaire	2020
Administration	Alain Rouette	Majoritaire	2019



De gauche à droite : Hélène Bellemare, Lise Émard, Lia Tran Quang, Ginette Primeau, Christine Nadeau, Jean-Daniel Jacob, Karl Claude, François Pénzes (4 juin 2018)

² Point 6.1 des Règlements généraux

Sièges en élection

Élection en deux cycles : Deux (2) des quatre (4) sièges réservés aux membres majoritaires et un (1) des trois (3) sièges réservés aux membres sympathisants font l'objet d'une élection lors des années paires³ alors que les deux (2) autres sièges réservés aux membres majoritaires et les deux (2) autres sièges réservés aux membres sympathisants font l'objet d'une élection, lors des années impaires³. Lors de l'assemblée générale annuelle cette année, deux sièges réservés aux membres majoritaires et deux autres sièges réservés aux membres sympathisants font l'objet d'une élection. La durée du mandat des membres élus au conseil est de deux ans.

Remerciements

Nous tenons à remercier des membres du conseil d'administration qui nous ont quittés au courant de l'année : Alain-Gibril Irakiza, Hélène Bellemare, Ginette Primeau, Isabelle Jacques et Karl Claude. Votre passage à Droits-Accès et votre implication ont été des plus appréciés. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux administrateurs, qui seront sans aucun doute, un atout pour l'équipe, soit Mme Lia Tran Quang et M. Alain Rouette. Finalement, nous tenons également à féliciter et à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur engagement exceptionnel. En plus d'assister aux rencontres mensuelles du conseil d'administration, ils sont impliqués sur divers comités et contribuent activement à la réalisation de notre mission. Un merci tout spécial à Jean Daniel Jacob qui a vu son nom être ajouté cette année sur notre plaque, « Les bâtisseurs de Droits-Accès » afin de mettre en lumière son implication remarquable au sein du conseil d'administration depuis 2013. Il a notamment participé au changement de mode de gestion, à l'organisation du Forum et la mise sur pied de l'Observatoire sur les droits et la santé mentale en plus de s'être impliquée activement dans l'achat de la nouvelle bâtisse.

Mille mercis pour votre générosité
Présentation l'équipe de travail

³ Point 5.10 des Règlements généraux



Émilie Couture-Glassco, coordonnatrice. Émilie occupe le poste de coordination de Droits-Accès depuis février 2016. Elle a fait deux stages à Droits-Accès dans le cadre de ses études et a également prêté main-forte à l'équipe de conseiller. Détentrice d'une maîtrise en travail social, elle cumule également plus de 10 ans d'expérience comme intervenante sociale, en tant que travailleuse de rue auprès des jeunes, intervenante de crise et comme intervenante communautaire. Elle est présentement en congé de maternité jusqu'en janvier 2020.



Alexandre Métras, conseiller et coordonnateur par intérim depuis mars 2019. Alexandre travaille au sein de l'équipe de conseillers depuis janvier 2014. Il détient un baccalauréat en psychologie et un baccalauréat en criminologie ainsi qu'une expérience auprès de personnes judiciairisées. Il remplace Émilie pendant son congé de maternité.



Rebecca Labelle, adjointe à la coordination. Rebecca occupe le poste d'adjointe à la coordination depuis 2014. Elle détient un diplôme d'études collégiales en Finances et comptabilité informatisée. Elle possède également une expérience de plus de 10 ans dans le domaine privé comme technicienne comptable et superviseure des ressources humaines.



Audrey Lévesque, conseillère. Audrey s'est jointe à l'équipe en mars 2018. Elle possède des acquis académiques en psychologie, en criminologie et en droit en plus d'une expérience d'intervention auprès d'une clientèle variée. Elle a œuvré au sein d'organismes venant en aide aux adolescents et aux individus fragilisés par un problème de santé mentale ainsi qu'en institution carcérale fédérale.



Morènikè Idji, conseillère par intérim. Morènikè s'est jointe à l'équipe depuis mars 2019. Elle détient une maîtrise en travail social à l'université d'Ottawa. Elle a une expérience auprès des femmes victimes d'agression sexuelle ainsi qu'auprès des personnes issues de la communauté LGBTQ+. Elle remplace Alexandre jusqu'en janvier 2020.

Présentation des stagiaires

Trois stagiaires sont venus prêter main-forte à l'équipe durant la dernière année. Nous les remercions pour leur implication au sein de l'organisme et pour leur contribution à l'atteinte des objectifs fixés pour l'année. Nous leur souhaitons bien du succès dans leurs projets futurs.

Érika Chénier : Étudiante au baccalauréat en service social à l'Université d'Ottawa, Érika a fait son stage à Droits-Accès à l'hiver 2018. Pendant son stage, Érika a non seulement accueilli les nouvelles demandes d'aide, mais a effectué plusieurs interventions en défense de droits. En plus de travailler sur différents comités de travail et d'animer un café-échange, elle a également contribué aux démarches effectuées en lien avec le dossier systémique *Vérifications des antécédents judiciaires*. Suite à son stage, elle a été engagée comme conseillère adjointe pendant 8 semaines, dans le cadre du programme Emploi d'été Canada.

Anne-Charlotte Faulle : Étudiante au baccalauréat en travail social de l'Université du Québec en Outaouais, Anne-Charlotte a fait ses deux stages à Droits-Accès, à l'automne 2018 et à l'hiver 2019. Dans le cadre de ses stages, Anne-Charlotte a accueilli les nouvelles demandes d'aide, a organisé et animé des cafés-échange, a siégé sur le comité VIA en plus de mener des interventions individuelles.

Jessica Piché : Étudiante au baccalauréat en criminologie à l'Université d'Ottawa, Jessica complétée son stage à l'hiver 2019. Durant son stage, elle a accueilli les nouvelles demandes d'aide, a organisé et animé un café-échange, a participé au comité politique en plus de prendre en charge quelques dossiers individuels.

Présentation des bénévoles

Un merci tout spécial à nos bénévoles, qui sont venus nous soutenir encore cette année dans nos diverses activités. Ils passent souvent dans l'oubli, mais sans eux, l'équipe aurait eu du mal à bien mener sa mission. Un grand merci à toutes et à tous !

- **Nicolas Doiron** : Nicolas a fait une consultation et une recherche sur les obstacles et les facteurs de réussite pour favoriser une participation des membres dans les organismes en défense des droits. Il a élaboré un document avec une recension des stratégies utilisées par les autres groupes et des défis qui subsistent en matière de participation.
- **Henri Morrisette** : Henri fait partie du comité entretien et est venu faire plusieurs travaux de maintenance depuis l'acquisition de notre maison en juillet dernier. Il siège également sur le comité VIA et a mis la main à la pâte lors de la soirée TRAD.
- **Sylvain Bourbonnais** : Sylvain a fait partie du comité VIA pendant une partie de l'année et a contribué aux travaux menés par ce dernier. Il nous a également aidés à rebrancher notre système téléphonique dans nos nouveaux locaux et a ainsi assuré une reprise rapide des services offerts à la population.

- **Santina Agresta** : Santina a contribué à la promotion de notre organisme et de nos services en distribuant des pamphlets dans divers organismes et services publics.
- **Lynda Kennedy** : Lynda a fait partie du comité VIA pendant une partie de l'année et a contribué aux travaux menés par ce dernier. Merci Linda, pour ton implication!
- **Hélène Bellemare** : Hélène s'est impliquée activement au sein de l'organisme cette année, notamment par sa participation au comité VIA, au conseil d'administration et dans plusieurs des activités de vie associative de l'organisme. Son nom a d'ailleurs été ajouté à la plaque « les bâtisseurs de Droits-Accès » afin de mettre en lumière son engagement exceptionnel envers l'organisme à titre de membre et bénévole depuis 17 ans.
- **Nicolas Langlois** : Nicolas a participé à des travaux d'entretien sur la maison.
- **Jean-François D'Arcy** : Jean-François a concocté plusieurs des plats du buffet de Noël lors de notre soirée TRAD et a participé à des travaux d'entretien sur la maison.
- **Corinne D'Arcy** : Corinne a prêté main forte lors de la soirée TRAD dans le service du buffet.
- **Suzanne Barbeau** : Suzanne s'est impliquée dans le comité autofinancement et l'organisation de la soirée TRAD. Elle a entre autres sollicité divers commerces pour obtenir des chèques-cadeaux pour l'encan silencieux.
- **Alain Rouette** : Alain a pris des photos lors de la soirée TRAD.
- **Marc-Antoine Taillefer Racine** : Marc-Antoine s'est joint à l'équipe lors de notre déménagement et lors de la soirée TRAD pour assurer le bon déroulement de ces événements. Il incarna le rôle du lutin pendant cette soirée.
- **Geneviève Nault** : Geneviève a œuvré comme maître de cérémonie lors du forum sur l'état des droits et a débuté une implication bénévole au sein du comité politique.
- **Pierre Jacob** : En compagnie de son fils, notre président Jean Daniel Jacob, Pierre a participé à des travaux sur la maison.
- **Rachel Nadeau** : Diplômée en droit, Rachel a construit une formation sur les autorisations judiciaires de soins.
- **Claude Valiquette** : Claude nous a donné un coup de main cette année dans l'envoi de communications aux membres de l'organisme ainsi que la maintenance des nouveaux locaux.
- **Ginette Primeau** : Ginette a donné un coup de main au comité TRAD 2018 dans la planification des transferts de connaissances aux nouveaux membres du comité.
- **Louise Héroux** : Louise a fièrement prêté ses œuvres à l'organisme pour décorer les nouveaux locaux. Elle a également participé à la soirée TRAD 2018 en tant que bénévole.
- **Yves Rochon** : Yves débuté une implication bénévole au sein du comité politique.

Coup de chapeau à nos meilleurs alliés

Coup de chapeau aux membres de l'AGIDD-SMQ qui ont participé à la consultation ayant mené à la publication en décembre dernier du *Modèle de protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental*. Alors que de multiples critiques et constats troublants face à l'application de la P-38.001 ont été décriés depuis l'adoption de la loi en 1997, le Ministère de la Santé et des Services sociaux a rendu public le *Cadre de référence en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* en mars 2018. Tandis que ce document apporte davantage de précisions sur les lacunes de l'application de la loi et établit les grandes orientations ministérielles, le modèle de protocole engage directement les établissements régionaux à les traduire en actions concrètes le processus de mise sous garde. Le CISSSO est actuellement en train d'intégrer le protocole dans leurs établissements et Droits-Accès accordera une attention particulière au suivi et à l'évaluation des travaux.

Objectifs pour la prochaine année

Promouvoir la vie associative

En rétrospective, nous estimons avoir rempli, du moins en partie, les objectifs que nous nous étions fixés par rapport au fait d'impliquer davantage les membres dans les activités et les processus décisionnels de l'organisme. En tant qu'organisme communautaire autonome, nous croyons qu'il est primordial que nos actions soient fortement inspirées des besoins de la population. Nous avons conséquemment ajouté à nos plateformes d'implication notamment le comité VIA et dernièrement le comité politique afin de créer des espaces où les membres peuvent s'impliquer, participer aux activités et aux décisions. Pour l'année à venir, nous désirons non pas seulement maintenir les activités qui sont du ressort de ces comités, mais aussi développer encore plus d'opportunité où les citoyens concernés par le respect des droits en santé mentale. Le comité VIA tâchera de développer davantage de thématiques d'ateliers d'éducation populaire et explorera des nouveaux milieux afin d'offrir ces activités à un public varié. Il s'occupera d'autant plus d'élaborer en amont le 30e anniversaire de DAO avec un projet vidéo/témoignages. Le comité politique quant à lui aura sans aucun doute sollicité afin à se positionner de façon démocratique et concertée sur des enjeux politiques, médiatiques ou associatifs.

Assurer la continuité du forum sur l'état des droits en santé mentale

Suite au succès des deux journées d'ateliers et de conférences en mai 2018, il est important pour de maintenir l'intérêt donné par les communautés institutionnelles, académiques, citoyennes et communautaires pour le respect des droits en santé mentale. Il est fort à parier que les actes de forum, un ouvrage contenant un résumé des savoirs qui ont émergé pendant l'événement, viendront

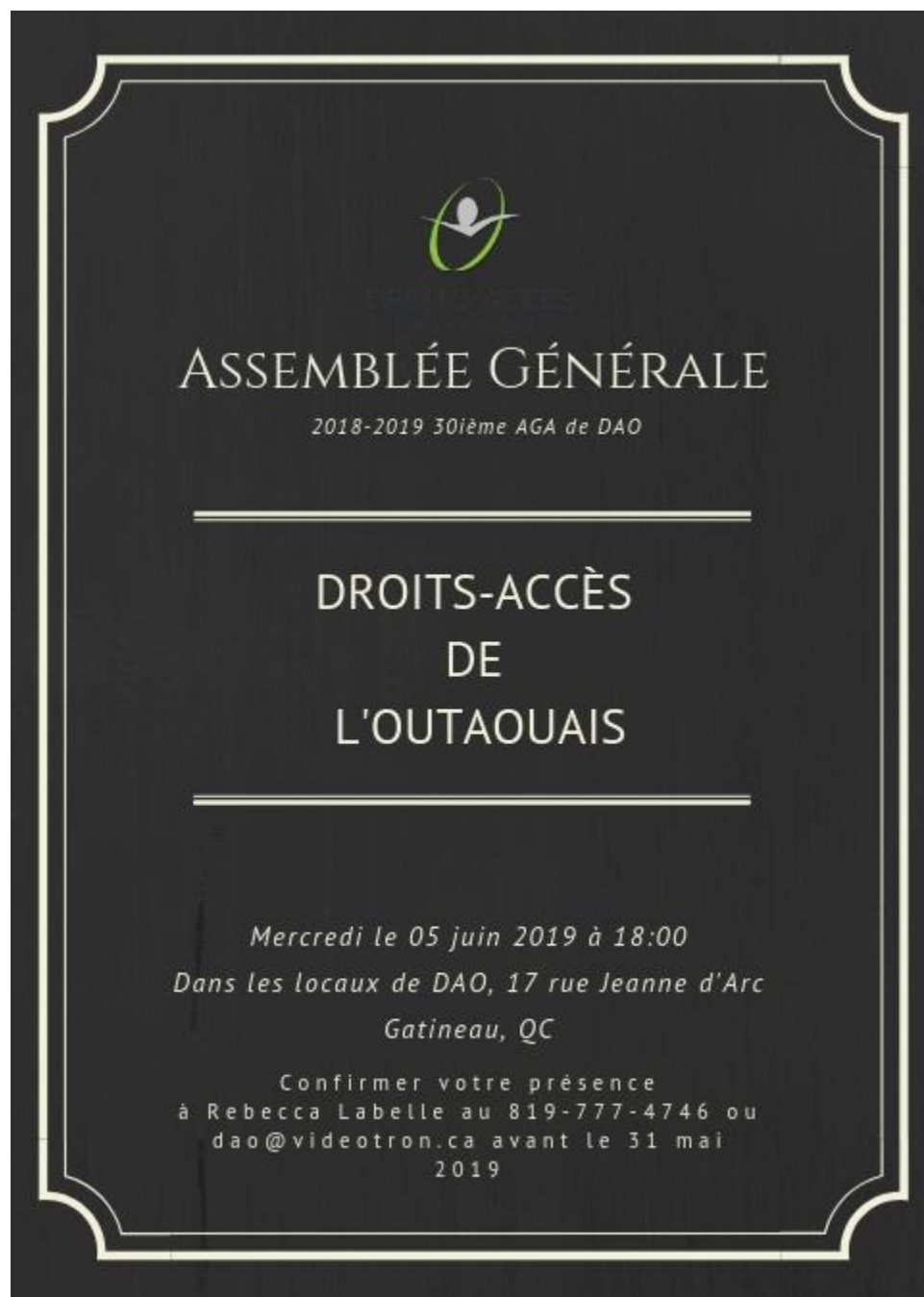
tout juste d'être publiés lors de la parution de ce présent rapport. Ce recueil qui fait état des discours critiques, des pratiques novatrices et des interrogations sur l'avenir des services et santé mentale fera office de point de départ pour l'observatoire sur les droits en santé mentale. Cette entité verra le jour au printemps 2019 et qui se concrétisera d'ici la fin de l'année. Nous espérons que l'expérience pourra donner l'opportunité de faire converger l'expérience terrain avec les réflexions académiques et d'attirer l'implication des acteurs concernés afin de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques plus respectueuses des droits.

Obtenir un portrait actuel de l'utilisation des mesures d'exception en Outaouais

Bien de l'eau a coulé sous les ponts depuis la parution de *Portrait des gardes en établissement* en 2010 et *Changer nous ferait tous du bien* en 2014. Nous avons assisté en premier lieu à une réorganisation du réseau de la santé avec l'abolition des agences de la santé et des services sociaux et la fusion des établissements de santé afin de créer les Centres intégrés en 2015. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux s'est aussi penché sur les dérives de l'application de la loi P-38.001 en publiant le *Cadre de référence en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* et le *Modèle de protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental*. D'autre part, des jugements de la Cour d'appel en matière de garde en établissement et de la cour supérieure en matière ordonnance de soins ont fait jurisprudence dans la façon dont ces demandes sont plaidées et jugées. Considérant le changement de paysage au courant des dernières années, nous sommes concernés par le fait de connaître son impact sur l'utilisation et la prévalence des mesures coercitives en psychiatrie. Un nouveau portrait statistique et empirique devra être dressé au courant des prochaines années afin d'orienter notre intervention individuelle et systémique dans ce domaine de droit que nous considérons comme prioritaire.

☆.

Preuve de convocation publique



Les quinze (15) groupes de défense des droits en santé mentale du Québec, la force d'un mouvement !

Merci à nos consœurs et confrères des autres régions du Québec pour cette constante vigilance qui nous nourrit.

-Région 01	BAS-ST-LAURENT	Plaidd-BF	418-722-8758
-Région 02	SAGUENAY/LAC-ST-JEAN	GPDDSM-02	418-668-6851
-Région 03	CAPITALE-NATIONALE	Auto-Psy	418-529-1556
-Région 04	MAURICIE/CENTRE du QUÉBEC	SRAADD-CQM	819-693-2212
-Région 05	ESTRIE	Pro-Def Estrie	819-822-0363
-Région 06	MONTREAL	Action-Autonomie	514-525-5060
-Région 07	OUTAOUAIS	Droits-Accès	819-777-4746
-Région 08	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	RAIDDAT	819-762-3266
-Région 09	CÔTE-NORD	DRSMCN	418-295-2779
-Région 11	GASPÉSIE/ILES de la MAD.	Droits & recours	418-388-2506
-Région 12	CHAUDIÈRE-APPALACHES	L'A-Droit	418-837-1113
-Région 13	LAVAL	L'En-Droit	450-668-1058
-Région 14	LANAUDIÈRE	Pleins-Droits	450-394-0779
-Région 15	LAURENTIDES	Droits & recours	450-436-4633
-Région 16	MONTÉRÉGIE	CDDM	450-674-2410

Droits-Accès est membre de : AGIDD-SMQ 514-523-3443

